



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1886 JEUDI 12 DÉCEMBRE 2013

POINTE-NOIRE**Les femmes appelées à briser le silence face aux violences**

Après seize jours d'activisme sur les questions de violences à l'égard des femmes, la directrice départementale de la promotion de la femme dans la capitale économique, vient de lancer un appel aux femmes victimes de ces brutalités afin qu'elles rompent avec le silence.

« J'exhorte les femmes victimes de violence à avoir le courage de délier leur langue et à briser le silence pour dénoncer les auteurs de ces actes pour qu'ils soient punis », a lancé Anne-Marie Mampouya qui promet un appui judiciaire des services et organisations habilités.

Cette réaction, lors d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, émane d'un constat alarmant sur le nombre impressionnant de femmes victimes des violences. Plus de 200 cas ont été décelés au cours de cette année à Pointe-Noire.

Page 22

ÉNERGIE**EDF s'engage à améliorer la fourniture d'électricité produite par la SNE**

Le gouvernement congolais vient de conclure, avec la société Électricité de France (EDF), un contrat pour améliorer les indicateurs de performances de la Société nationale d'électricité (SNE) en vue de réduire les impayés au portefeuille de cette société.

Le contrat signé par les deux parties permettra en outre à EDF de démarrer des missions d'expertise de deux ouvrages hydrauliques en vue de l'élaboration d'un plan directeur sur la production, le transport et la distribution de l'énergie produite par la SNE.

Page 4

ÉDITORIAL Réveil

Page 2

Braconnage**L'UE veut un juge spécifique pour lutter contre l'impunité**

La délégation de l'Union européenne (UE) au Congo est préoccupée par l'impunité qui règne dans la lutte contre le braconnage au Congo alors que le pays a perdu la moitié de sa population de pachydermes ces dix dernières années. « Étant donné l'importance grandissante du trafic d'ivoire au Congo et vu les enjeux pour la sécurité nationale, l'UE demande que soit examinée la mise en place d'un procureur dédié aux crimes fauniques », a déclaré, hier, Marcel Van Opstal lors d'une conférence de presse, précisant qu'il appartient au Congo de traduire dans les faits les engagements internationaux pris dans le cadre de la lutte contre le braconnage.

Selon l'ambassadeur de l'UE, en 2008 le ministère de l'Économie forestière estimait que le pays comptait 13.000 têtes de pachydermes dont 5000 seraient, d'après l'Ong américaine Wildlife conservation society (WCS-Congo), décimées entre 2009 et 2011 dans le parc de Nouabalé-Ndoki dont elle a la charge de la gestion.

Page 3

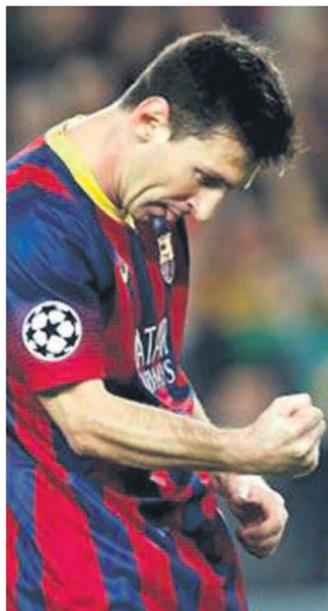
FOOTBALL / BALLON D'OR DE LA FIFA**Ribéry, Messi et Ronaldo dans la course finale**

Le titre de Ballon d'or 2013 de la Fédération internationale de football association (FIFA) sera décerné le 13 janvier à Zurich à l'un des trois meilleurs joueurs du monde qui sera consacré par les votes clôturés le 29 novembre.

Outre les deux rivaux de ces dernières années, Lionel Messi et Cristiano Ronaldo, le meneur de jeu français du Bayern de Munich, Franck Ribéry est classé dans le trio de tête, grâce au remarquable parcours de son club au cours de cette année.

Le Bayern avait réalisé une saison pleine en remportant le championnat et la Coupe d'Allemagne, la Ligue des champions et la super Coupe européenne. Ce qui donne à Franck Ribéry quelques faveurs de pronostics au vote final pour le Ballon d'or.

Page 24



Lionel Messi



Franck Ribery



Cristiano Ronaldo

ÉDITORIAL

Réveil

Tout comme ceux qui donnèrent leur vie afin que le Mali retrouve la paix, ils étaient venus en terre centrafricaine pour mettre un terme aux atrocités commises par des milices. Et comme eux, ils sont tombés sous les balles d'hommes sans foi ni loi qui usent de la terreur contre des civils dans le seul but d'assouvir leurs plus bas instincts.

Aux familles des deux soldats français tués mardi dans les rues de Bangui, nous voulons dire ici la tristesse que leur sacrifice nous inspire. Souligner aussi la reconnaissance que l'intervention des forces françaises suscite chez tous les peuples du Bassin du Congo. Apportant la preuve que la France n'a pas oublié les liens historiques et culturels qui l'unissent à l'Afrique, cette action relance une coopération que l'on croyait à jamais disparue. Au-delà de l'intervention armée qui se déroule sous nos yeux, elle ouvre la voie à de nouvelles relations dont pourraient sortir à brève échéance des partenariats féconds.

Disons-le sans ambages : l'Afrique a mal vécu les cinquante années qui ont suivi l'accession de ses nations à l'indépendance. Elle a, en effet, constaté qu'après avoir exploité abondamment ses richesses naturelles, les anciennes puissances coloniales, la France en tête, s'empressaient d'oublier ce qu'elles doivent à notre continent. Si bien qu'à l'heure où il lui fallait résoudre les problèmes complexes que pose l'édification d'États modernes dans un monde ouvert, elle s'est retrouvée seule ou presque.

Dans un pareil contexte, l'intervention aujourd'hui des forces françaises au Mali puis en Centrafrique est perçue par nous autres Africains comme un réveil, une prise de conscience par les puissances extérieures au continent du fait que laisser l'Afrique dénouer seule les crises qui minent son développement est une injustice, un insupportable déni. La France, plongée dans une crise économique et sociale sans précédent, dispose certes de moyens limités pour accompagner l'Afrique dans son émergence, mais elle a les moyens de convaincre ses partenaires européens d'intervenir à ses côtés, et c'est cela qui compte.

S'il en va ainsi, les soldats français tombés au Mali et en Centrafrique ne seront pas morts pour rien.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

L'ambassadrice du Venezuela au Congo présente les objectifs de sa mission

La nouvelle ambassadrice du Venezuela, Norma Borges, a organisé le 11 décembre, à Brazzaville, une conférence de presse pour mettre à la disposition des médias le projet de société 2013-2019 du gouvernement de son pays, et a souhaité la consolidation des relations entre son pays et le Congo.

« Le Congo et le Venezuela ont beaucoup de choses en commun qu'ils peuvent partager. Les

deux gouvernements ont la possibilité d'approfondir les relations d'amitié, de solidarité, de coopération et de fraternité entre le peuple congolais et le peuple vénézuélien. Ensemble, nous ferons des efforts pour promouvoir la paix, l'harmonie, la coopération, le respect, la justice et la protection de l'environnement », a indiqué Norma Borges dans son exposé.

Sur un écran installé pour la circonstance, la diplomate vénézuélienne a projeté un documentaire parlant de la vie politique, économique et sociale de la République du Congo, appuyé par une carte postale de la ville de Brazzaville. Ces images, a-t-elle dit, ont été diffusées au Venezuela.

Peu avant, Norma Borges avait fait une brève présentation de son pays, de ses caractéristiques

« maintiendra et fortifiera les politiques d'intégration et de coopération internationale basées sur les besoins et les aspirations des peuples, où l'être humain occupe une place de choix par-dessus le libre commerce ». Avant de conclure, elle a rappelé les différentes visites qu'avait effectuées de son vivant l'ancien président Hugo Chavez dans plusieurs pays africains, notamment en Libye, au Mozambique, en Angola, en Éthiopie, au Bénin, au Mali, en Afrique du Sud, en Gambie, etc. « Pendant toutes ces années, il a attiré l'attention sur l'approfondissement des relations avec les autres pays africains », a-t-elle souligné.

Après avoir présenté le personnel de l'ambassade avec lequel elle travaillera jusqu'à la fin de son mandat en République du Congo, elle a précisé : « Notre mission diplomatique a pour objectif de consolider la souveraineté nationale, d'établir des domaines d'intérêt stratégique, d'approfondir le dialogue fraternel entre les peuples, de respecter la liberté de penser, de mettre en relief le rapprochement tangible avec d'autres pays frères, d'établir les mécanismes qui permettent de consolider notre présence dans le continent africain, de consolider l'intégration latino-américaine avec le continent africain à travers la coopération Sud-Sud. »

La nouvelle ambassadrice du Venezuela a présenté ses lettres de créance le 26 novembre au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Au sortir de la rencontre, elle a souhaité que son pays et le Congo développent leurs relations de coopération dans la paix et la solidarité.

Yvette Reine Nzaba



Norma Borges (© DR)

deux gouvernements ont la possibilité d'approfondir les relations d'amitié, de solidarité, de coopération et de fraternité entre le peuple congolais et le peuple vénézuélien. Ensemble, nous ferons des efforts pour promouvoir la paix, l'harmonie, la coopération, le respect, la justice et la protection de l'environnement

et économiques, du projet de société 2013-2019 du gouvernement axé, entre autres, sur la construction du socialisme bolivarien, sa transformation, son économie, sa politique, etc.

S'agissant de politique extérieure, elle a indiqué que son pays

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhdas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

L'Union européenne participe à la protection des espèces en danger

En vue de contribuer à la lutte contre le trafic d'espèces protégées, notamment les éléphants, devenu le quatrième trafic illégal au monde, l'Union européenne (UE) compte élaborer une communication sur le commerce illégal des produits de la faune sur une base consultative

« À partir de janvier, une consultation large de l'ensemble des partenaires sera lancée sur la manière d'aborder ce commerce illégal. En avril, une conférence de prise en compte des résultats de cette consultation ainsi que des recommandations

aura lieu en vue de l'adoption de notre stratégie de lutte contre ce trafic », a annoncé l'ambassadeur de l'UE au Congo, Marcel Van Opstal, lors de la conférence de presse sur le braconnage qu'il a animée le 11 décembre à Brazzaville.

En effet, malgré l'engagement de l'État congolais pour la conservation et la lutte contre le braconnage, des actes répréhensibles continuent d'être menés par des individus en complicité avec des agents de l'État. D'où la chute de moitié, depuis ces dix dernières années, du nombre d'éléphants.

Cette lutte se justifie également par la saisie, en mai dernier à Ewo (Cuvette) de 48 kg d'ivoire, de deux armes de guerre et neuf chargeurs. On peut souligner également l'attaque dont a été récemment victime l'un des écoliers du parc national Odzala-Kokoua.

« Ces actes ne doivent pas rester impunis, mais force est de constater que, malgré ces deux incidents très graves, aucune arrestation n'a eu lieu alors que les coupables sont connus de tous », s'est indigné Marcel Van Opstal, avant de solliciter le respect du personnel et

des installations du parc ainsi que l'implication de tous dans la conservation de la biodiversité.

Par ailleurs, du fait qu'il implique la circulation d'armes de guerre et génère des revenus illégaux susceptibles de financer des réseaux de criminalité transnationale et des rébellions, le braconnage représente aussi, a souligné l'ambassadeur, une menace pour la sécurité nationale et régionale, à laquelle il est urgent de répondre de manière crédible.

En mars dernier, les ministres de la Communauté économique et monétaire de

l'Afrique centrale avaient adopté une déclaration sur la lutte anti-braconnage en Afrique centrale. Ce projet était assorti d'un plan d'extrême urgence dans deux zones septentrionales.

Notons que le Congo a fait depuis plusieurs années de la conservation de la nature, et des espèces en particulier, une de ses politiques nationales.

C'est depuis vingt ans que l'UE œuvre dans la préservation de l'espace naturel et la conservation de la faune sauvage en République du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

AFFAIRES

Le Congo en quête de l'expérience mauricienne

Les zones économiques spéciales (ZES) et les opportunités d'affaires et d'investissement en République du Congo sont présentées en avant-première, du 9 au 13 décembre, durant le séjour de travail à l'île Maurice du ministre chargé de ce portefeuille, Alain Akouala.

Le ministre congolais a rencontré des décideurs politiques et plusieurs hommes d'affaires mauriciens. Son agenda prévoit aussi une séance de travail avec le Board of Investment (BOI), l'agence pour la promotion des investissements.

La création des ZES contribue à la diversification de l'économie afin de créer plus de richesses et d'emplois. Pour la zone d'Oyo et d'Ollombo, les études de faisabilité sont achevées ; elles sont en cours pour Pointe-Noire. Le cadre légal instituant le régime de ces zones fixant un certain nombre d'incitations pour les entreprises est aussi prêt.

« Les filières industrielles et économiques sont déterminées, le coût des infrastructures utiles (voies nouvelles, électricité, fibre optique, adduction d'eau potable, etc.) pour rendre compétitives ces ZES est connu. Tout est désormais en place pour un lancement effectif à court terme », a-t-on appris.

Reçu par le Vice-Premier ministre, ministre des Finances et du Développement économique mauricien, Xavier Luc Duval, Alain Akouala Atipault a évoqué avec lui les échanges économiques afin de mettre en œuvre l'accord de protection réciproque des investisseurs. Il a présenté les conclusions des études de faisabilité de la zone d'Oyo et d'Ollombo, sa spécialisation dans l'économie verte intéressant un grand nombre d'investisseurs mauriciens.

À cette occasion, Alain Akouala Atipault a remis l'invitation du Congo au Premier ministre mauricien, Navin Ramgoolam, convié à effectuer une visite d'État en 2014. Le ministre congolais a également rencontré le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Boollel Arvin.

Selon le rapport Doing Business 2014, l'île Maurice est le premier pays en Afrique, le vingtième à l'échelle mondiale en ce qui concerne la facilité d'investir et de faire des affaires. Le pays est aussi présenté comme un exemple sur le plan de la diversification économique. L'expertise de l'île Maurice s'avère utile pour le Congo. Alors que son économie reposait sur la culture de la canne à sucre, l'île Maurice est devenue une place importante pour le commerce et l'industrie dans l'Est et l'Afrique australe, offrant des incitations attractives pour les investisseurs.

Pour rappel, en 2011, le BOI avait organisé une mission de prospection d'une vingtaine d'hommes d'affaires mauriciens au Congo. Ces potentiels investisseurs regardent déjà ce qui se prépare. Ils n'attendent plus que le lancement rapide des ZES, ainsi que la mise en œuvre des réformes facilitant l'investissement au Congo.

Nancy France Loutoumba

ÉLECTRICITÉ

Formation et prestations de services entre le Congo et la France

Le mardi 10 décembre à Paris, le ministre d'État, Gilbert Ondongo, a signé avec Olivier Orsini, directeur du développement international d'EDF, un contrat de formation au bénéfice de la SNE financé par l'AFD.

L'autre acte porte sur le premier

tre de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH), Henri Ossebi.

La signature de cet avenant portait essentiellement sur les indicateurs de performances prévus au contrat. Il s'agit de montrer, d'une part, qu'EDF délivre ses prestations dans les termes conclus, et d'autre part, que

le nombre de nouveaux branchements réalisés par an, la réduction des impayés au portefeuille de la SNE, etc.

De même, trois ordres de services permettant le démarrage de missions d'expertise prévues au contrat ont été paraphés. Il s'agit de l'expertise de deux ouvrages hydrauliques, de l'élaboration d'un plan directeur production-transport-distribution à l'horizon 2033, et d'une étude tarifaire.

En outre, un contrat de formation, d'un montant de 175 millions de francs CFA, financé par l'AFD sur les fonds d'études et de renforcement des capacités, a également été signé. Cela permettra de faire bénéficier à environ 10 % du personnel de la SNE d'une formation dans les domaines de la sécurité, de la conduite et de la maintenance du réseau, etc. Pour Olivier Orsini, cet avenant montre tout le sérieux et l'implication des deux parties dans la constance de l'appui apporté à l'amélioration de la desserte de l'électricité en faveur des

populations congolaises. Henri Ossebi, après avoir félicité l'équipe des experts, a exprimé sa satisfaction pour le chemin accompli en un laps de temps.

Marie Alfred Ngoma



Olivier Orsini et Gilbert Ondongo à la signature de l'accord

avenant au contrat de prestations de services, conclu le 3 juin dernier, visant à améliorer la fourniture d'électricité aux usagers congolais. Cette signature s'est faite en présence du minis-

l'État souhaite lier une part significative de la rémunération d'EDF à l'atteinte d'objectifs. Parmi les indicateurs retenus, nous pouvons citer : le nombre et la durée des coupures générales,

Termes de référence de l'auditeur interne du MSP (récipiendaire principal) dans la mise en œuvre des activités de la phase 2 de la subvention COG-810-G02-T

I – Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre depuis 2011 la subvention COG-810-G02-T Round 8 du projet de Renforcement et Promotion de la stratégie DOTS. La Coordination technique, la gestion financière et comptable ainsi que la passation des marchés du projet avaient été confiées au Ministère de la Santé et de la Population, récipiendaire principal.

La première phase de ce projet qui devait être clôturée au 31 décembre 2012, a été prolongée exceptionnellement de six mois pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013 en attendant la mise en vigueur de la phase 2.

Cette deuxième phase de la subvention est assujettie à la satisfaction d'un certain nombre de conditions, parmi lesquelles figure le recrutement d'un auditeur interne, en vue de renforcer le système de contrôle interne du projet. Le présent document qui constitue les termes de référence du consultant qui sera recruté, définit les objectifs, les résultats attendus et les modalités de l'organisation de la fonction d'audit interne du projet.

II – Position hiérarchique

L'Auditeur Interne est placé sous la responsabilité de la Direction des Ressources Financières du Ministère de la Santé et de la Population.

Dans ces tâches quotidiennes, l'auditeur interne rend directement compte au Directeur du Projet. Mais aussi, il prépare des rapports d'activités trimestriels et annuels dont les copies sont envoyées au CNC et au Fonds Mondial.

III – Tâches et Responsabilités

Auditeur interne aura pour principale mission de participer à la réalisation d'audits financiers et opérationnels sur l'ensemble des activités de la subvention Tuberculose au niveau du PR et des sous bénéficiaires du projet.

Ces audits se décomposeront en différentes phases :

- préparation du plan d'audit annuel,
- préparation de la mission en collaboration avec le management concerné,
- réalisation des travaux/ tests/ entretiens,
- diagnostic sur les performances du projet,
- préparation des conclusions et recommandations en concertation avec les services audités,
- formalisation du rapport d'audit avec ses recommandations,
- suivi de la mise en œuvre des recommandations et de la mise en place de nouvelles procédures s'il y a lieu.

IV – Tâches de l'Auditeur Interne

L'Auditeur interne a en charge la réalisation des tâches suivantes :

- Elaborer le plan d'audit interne annuel dont les copies sont aussi envoyées au CNC et au Fonds Mondial ;
- Exécuter les missions d'audit interne en conformité avec les normes internationales régissant la fonction de l'Audit interne et les procédures admises ;
- S'assurer de l'application des procédures dans les domaines de l'administration générale du projet (élaboration et exécution du budget), de la passation des marchés (sélection des fournisseurs, approbation de la procédure, réception des biens ou exécution de la prestation), de la gestion des immobilisations, de la gestion des ressources humaines, des procédures financières, des procédures comptables ;
- Identifier les dysfonctionnements et ainsi que leurs conséquences et proposer des solutions pour y remédier ;
- Evaluer le système de contrôle interne assuré par l'Unité de Gestion du projet du MSP en rapport avec l'efficacité et l'efficience d'exécution des activités du projet;
- Conduire les missions d'audit opérationnel aux niveaux du PR, Bénéficiaires secondaires et des sous bénéficiaires.
- Contrôler et vérifier les transactions financières liées aux activités du projet, en s'assurant de leur opportunité, de leur régularité et des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles ;
- S'assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits externes ainsi que de missions de supervision du LFA et du Fonds Mondial;
- Prendre connaissance des observations et recommandations du Fonds Mondial contenues dans les lettres de Gestion et en suivre la mise en application ;
- Travailler en collaboration avec les auditeurs externes financiers et les équipes spécialisées du LFA et du Fonds Mondial;
- Mener des missions spéciales d'investigations ainsi que des contrôles inopinés ;
- Préparer les rapports des missions d'audit interne
- Rédiger les rapports d'activités trimestriels et annuels de la Cellule Audit interne.

V – Résultats attendus

Les résultats attendus du travail de l'auditeur interne est l'amélioration globale des systèmes et procédures de gestion de la subvention. Notamment, il est attendu que l'auditeur interne fera des recommandations qui vont permettre l'amélioration du système de contrôle interne : les dépenses sont soutenues par les pièces justificatives appropriées, les comptes du projet sont régulièrement tenues et à jour, es rapports financiers reflètent la réalité des comptes, le plan d'action et le budget établis sont respectés, les objectifs du projet sont atteints, etc.

VI – Qualification

Les candidats potentiels au poste devront présenter (ou remplir) les conditions de candidature ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures de type BAC + 4/5 en audit, comptabilité et gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Jouir d'une très bonne expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans des missions d'audit interne, d'expertise comptable et conseil en gestion ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins 03 ans d'audit dans les projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds Mondial, BAD, Union Européenne etc.)
- Avoir une expérience dans la conduite des missions d'audit interne /externe, en cabinet, dans une société ou dans un projet ;
- Avoir de l'expérience dans la mise en place d'une cellule d'audit dans un projet ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures et directives de gestion et de passation de marchés du Fonds Mondial ;
- Etre capable de travailler sous pression et faire preuve d'esprit d'indépendance, de discrétion et de critique objective, puis être disposé à voyager dans tout le pays ;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques (Word, Excel etc...) ; la connaissance d'un logiciel de gestion comptable serait un atout ;
- Avoir une capacité approfondie de l'analyse des informations financières, et de préparation des rapports financiers, des bilans ;
- Avoir une parfaite communication orale et écrite en français ;
- Etre capable produire les résultats avec précisions et dans les délais prescrits. La connaissance et la pratique de la langue Anglaise serait un plus.

VII – Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation pour le poste ;
2. Un curriculum vitae en rapport avec le contenu du poste ;
3. Les photocopies certifiées des attestations ou diplômes obtenus ;
4. Les photocopies des certificats ou attestations de travail des principaux employeurs ;
5. les références de trois (03) personnes ou employeurs antérieurs qui connaissent le candidat et pourraient être consultés pour avis
6. Le certificat de nationalité et le casier judiciaire datant moins de 3 mois.

VIII – Conditions d'emploi

Le contrat de l'Auditeur Interne est signé par le Ministre en charge de la santé. Ce contrat est signé pour une durée de deux ans avec une période d'essai de six mois.

La rémunération sera fixée sur la base des qualifications du candidat et des taux applicables pour les consultants nationaux.

IX – Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 16 Décembre 2013 à 16 heures sous plis fermé, avec la mention « avis de vacances de poste pour le recrutement d'un Auditeur Interne à l'adresse ci-dessous : Ministère de la Santé et de la Population/Direction des Ressources Financières/Coordination Technique, Administrative et financière du Projet tuberculose (CTAF)

13, Avenue Maréchal LYAUTEY en Face du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (siège unité de gestion MDA/ projet de mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide)

Tél : 00242 06 979 03 15/, 05 521 53 41 E-mail : emekamamina27@yahoo.fr
Brazzaville ; République du Congo.

SÉNAT

Des lois sur l'enfant et l'université Sassou-N'Gouesso

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté, au cours de sa séance plénière du 11 décembre, deux projets de loi dont l'un porte sur la ratification de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, et l'autre sur la création de l'université Denis-Sassou-N'Gouesso.

La convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, signée le 29 mai 1993 aux Pays-Bas, a pour objet, entre autres, d'établir des garanties pour que les adoptions internationales aient lieu dans l'intérêt de l'enfant et dans le respect des droits fondamentaux qui lui sont reconnus en droit international. Il s'agit également d'instaurer un système de coopération entre les États contractants devant ainsi prévenir l'enlèvement, la vente ou la traite des enfants et d'assurer la reconnaissance dans les États contractants des adoptions réalisées selon la convention.

Il faut cependant rappeler que celle-ci ne vise que les adoptions

établissant un lien de filiation. Elle n'autorise les adoptions que si les autorités compétentes de l'État d'origine ont établi que l'enfant était adoptable et ont constaté qu'une adoption internationale répondait à l'intérêt de l'enfant. Les autorités doivent s'assurer d'un certain nombre de critères : par exemple, que les personnes, institutions et autorités dont le consentement est requis pour l'adoption ont été entourées des conseils nécessaires et dûment informés sur les conséquences de leur consentement, en particulier sur le maintien ou la rupture, en raison d'une adoption, des liens de droit entre l'enfant et sa famille d'origine, que celles-ci ont donné librement leur consentement dans les formes légales requises et que ce consentement a été donné ou constaté par écrit, etc.

Enfin, eu égard à l'âge et à la maturité de l'enfant, elles doivent s'être assurées que celui-ci a été



Les sénateurs (© DR)

entouré de conseils et dûment informé sur les conséquences et le consentement de l'adoption, que les avis et souhaits de l'enfant ont été pris en considération, etc. Les sénateurs ont exprimé des préoccupations relatives à la protection des enfants traînant dans les lieux publics. La ministre des Affaires sociales a indiqué qu'en dehors du rôle que doivent jouer les pouvoirs publics, la responsa-

bilité des familles est aussi engagée dans le suivi et le contrôle des enfants. Les parents, a-t-elle souligné, doivent aussi assumer leurs responsabilités.

Enseignement supérieur

La commission éducation, culture, science, information et technologie a motivé son choix par le fait que notre pays accuse aujourd'hui un retard en matière

d'établissement supérieur et que la création de cet établissement d'enseignement supérieur comblerait les insuffisances de l'université Marien-Ngouabi.

L'université Marien-Ngouabi, ont reconnu les sénateurs, a montré des insuffisances. Les difficultés qu'on y dénombre justifient aujourd'hui la nécessité de la reconfigurer, la décongestionner, la réhabiliter et l'équiper. Dans le contexte actuel caractérisé par la mondialisation et l'internationalisation des échanges, la création d'un nouvel établissement public d'enseignement supérieur s'impose comme un impératif de développement national.

C'est à ce titre que le plan national de développement, adopté par la loi n°16-2012 du 25 juillet 2012, a prévu la construction, dans le pôle universitaire départemental de Brazzaville-Pool, d'un complexe universitaire à Kintélé, dont la spécificité réside dans sa vocation scientifique, technique, technologique, professionnelle et culturelle.

Jean-Jacques Koumbemba

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

❑ « *La France, ici en Centrafrique, ne recherche aucun intérêt pour elle-même (...)* La France vient défendre la dignité humaine »

François Hollande, président français, le mardi 10 décembre lors de sa visite à Bangui.

❑ « *Il y a trop de dirigeants qui se disent solidaires du combat de Nelson Mandela pour la liberté mais ne tolèrent pas d'opposition de leur propre peuple.* »

Barack Obama, le 10 décembre à Soweto au cours de la cérémonie d'hommage à Mandela.

❑ « *Si nous devons disparaître autant le faire dans un nuage de gloire. Il nous plut de savoir que notre mise à mort représenterait notre dernière offrande à notre peuple...* »

Nelson Mandela, Conversations avec moi-même, Seuil, Coll. Points, Paris 2011

❑ « *Si les États-Unis sont parvenus à mettre la main sur Ben Laden, c'est parce qu'ils ont envisagé plusieurs options et il faut mettre toutes les options en jeu en ce qui concerne Joseph Kony.* »

Guy-Simplice Kodégué, porte-parole de la présidence centrafricaine, le 22 novembre 2013 à Bangui.

❑ « *La lutte contre la vie chère est un combat de tout le monde et aucun commerçant ne pourra se soustraire à l'application strict des lois et règlements de la République en la matière* »

Gaspard Massoukou, directeur de la concurrence et de la répression des fraudes (Pointe-Noire et Kouilou), le 11 décembre 2013 face aux commerçants.

ROUGEOLE

Bientôt une dose de Rouvax pour les milliers d'enfants congolais

Les enfants congolais âgés de zéro à cinq ans seront vaccinés contre la rougeole à partir du 17 décembre prochain où une campagne sera lancée sur l'étendue du territoire national par le Programme élargi de vaccination (PEV).

Les équipes de vaccination reçoivent déjà les dernières consignes afin d'être à l'œuvre et d'atteindre une large couverture vaccinale. L'opération de vaccination se déroulera jusqu'au 21 décembre pour mettre un terme aux foyers de résistance de la rougeole dans le pays. Durant cette année 2013, des centaines de cas de résurgence de la rougeole ont été enregistrés selon le PEV, qui estime qu'à l'intérieur du pays, beaucoup d'enfants n'ont pas été vaccinés et sont exposés à la maladie.

Parmi les raisons évoquées, il y a, entre autres, l'inaccessibilité à certaines zones du territoire (ni par bateau, pirogue ou véhicule) et le manque d'unification des conditions de transport des doses du vaccin qui complique la situation des populations habitant ces zones reculées. La rougeole fait partie des maladies de l'enfance qui ont une utilité évidente pour la maturation du système immunitaire. La rougeole est une infection respiratoire virale contagieuse. Elle attaque le système immunitaire, ce qui rend les enfants sensibles aux complications mortelles comme la pneumonie. Beaucoup d'enfants meurent de la rougeole. Ceux qui survivent souffrent souvent d'infirmités à vie, tels que la cécité, la surdité ou des problèmes mentaux. Les enfants non vaccinés âgés de moins de cinq ans sont les plus à risque. Les enfants plus âgés peuvent transmettre le virus et mettre les plus jeunes en danger.

Fortuné Ibara

SAPHIR PIZZA

Toutes nos Pizza à 6.000frs

Livraison domicile + 1000frs

Tel : 22 600 34 03/ 05 602 21 19

*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

PROGRAMME MBOTÉ

Mboté !

Vous faites partie
des privilégiés.

Matabisi

Multipliez

Vos miles par **3**

En voyageant entre

Brazzaville / Paris

Cours du marché Cours du marché

Zoom sur le « foufou »

Aliment de base pour les ménages congolais, le foufou dont le prix du sac d'environ 50 kg s'envole était vendu à 15 000 FCFA jusqu'au début des années 2000, le coût actuel oscille entre 35 000 et 50 000 FCFA, selon les périodes et les zones de vente. De l'avis des acteurs impliqués dans la filière, plusieurs facteurs expliquent cette instabilité.

Un processus onéreux

Le prix du sac de foufou dépend de nombreux facteurs. Tout commence par l'acquisition d'un espace de terre pour réaliser un champ agricole. Ici, 15 000 à 25 000 FCFA doivent être versés au propriétaire foncier. S'ajoutent à cette acquisition, la location d'engins et la prime des ouvriers pour le labour (50 000 FCFA), le bouturage (30 000 FCFA), le désherbage, la récolte, le rouissage, le séchage et autres opérations nécessaires, toutes coûteuses.

D'après plusieurs cultivateurs consultés, la pluie est aussi un facteur déterminant.

« Le sac de foufou coûte plus de 40 000 FCFA pendant la saison des pluies parce qu'il n'y a pas de soleil pour sécher le produit. Ceux qui en vendent actuellement sont ceux qui ont des stocks. Quand la demande est supérieure à l'offre, automatiquement le prix augmente », explique un cultivateur ven-



Séchage des cossètes destinées à la farine de foufou

deur de foufou au marché Mati, à Ouenzé.

Un autre indique que, dans son village, le sac revient à 30 000 FCFA. Mais lorsqu'il s'agit de l'acheminer sur Brazzaville, la manutention et le transport entrent aussi en ligne de compte. À titre d'exemple, il explique que sa production va de 10 à 30 sacs de foufou, et qu'il doit payer 6 000 FCFA le sac pour le transport sans compter le chargeur qui place les cossètes de manioc qui, lui, est rétribué à 500 FCFA le sac de même que le porteur. Notre enquête nous a aussi conduits dans les dépôts de stockage où le sac est taxé à 1 000 FCFA... Enfin, d'autres facteurs sont à prendre en compte, comme le mauvais état des routes et le manque de main-d'œuvre.

« Nos travailleurs sont en majorité des sujets étrangers. Par manque de papiers de séjour, ils sont pourchassés par la police », souligne un homme d'affaires.

Les zones de production

Bien que le foufou soit disponible sur toute l'étendue du Congo, il existe cependant des grands bassins de production qui influencent le prix. On peut sans se tromper parler du Pool-Nord et des Plateaux qui approvisionnent Brazzaville (la moitié de la population congolaise), et même Pointe-Noire.

Un mode de distribution qui pose problème

À Brazzaville, principale destination du produit, les quartiers nord concentrent l'essentiel des points d'approvisionnement. Il s'agit du marché du lycée Thomas-Sankara ; du nouveau marché du pont de Mikalou, du terminus Mikalou, de la Tsiémé, avec Mati comme plaque-tournante. C'est sur ces marchés spéciaux que revendeurs et consommateurs viennent s'approvisionner. Avec des coûts supplémentaires pour ceux qui doivent rejoindre d'autres zones de la ville : Moungali, Bacongo, Mfilou, Makélékélé ou Madibou. Quid des répercussions sur les consommateurs de ces zones ?

Le manque de réglementation joue sur les prix

Consommé par près de 90% de la population congolaise, le foufou ne bénéficie d'aucun encadrement de l'État quant à la production et la vente. De l'avis des personnes interrogées, les pouvoirs publics devraient organiser ce secteur par le biais des coopératives de femmes ou de jeunes. Ils pourraient garantir les crédits de campagne par exemple, les doter des machines et engins appropriés, mobiliser des véhicules de transport des zones de production vers les centres de consommation en profitant des pistes et routes ouvertes ici et là pour des campagnes mobilisant l'ensemble des départements. L'État pourrait aussi engager des pourparlers avec les propriétaires fonciers en vue d'acquiescer des terres à des fins agricoles et au bénéfice des groupements organisés. De telles mesures auraient sans nul doute un effet positif sur le coût du sac de foufou qui n'est que le résultat des facteurs décrits plus haut.

En d'autres termes, tant que régnera l'informel, c'est le consommateur qui en fera les frais et toutes les mesures sociales et financières en faveur des travailleurs seront sans véritables effets.

Lopelle Mboussa Gassia

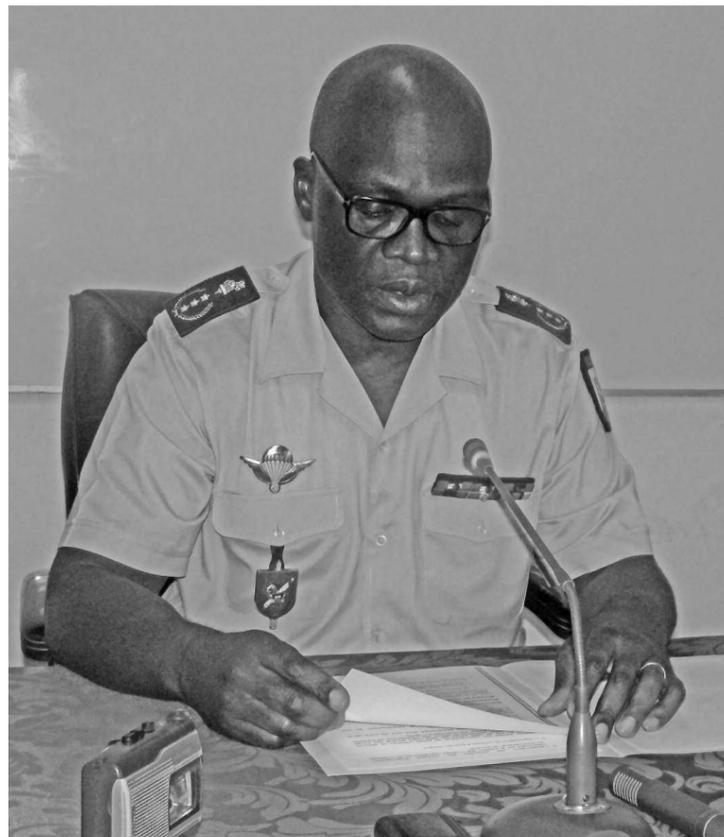
FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le commandement satisfait du bilan annuel

À l'occasion de la clôture de la conférence d'évaluation des activités des Forces armées congolaises (FAC) pour 2013, qui s'est déroulée du 9 au 11 décembre à Brazzaville, le chef d'état-major général, le général de division Guy Blanchard Okoi, s'est dit satisfait du bon comportement de ses hommes et du déploiement de ses services.

Pour le chef d'état-major général des FAC, les objectifs assignés lors de la conférence de planification, tenue en début d'année, ont tous ou presque été réalisés. Il s'agissait, a-t-il rappelé, de la prise en compte réelle du soldat et de son environnement ; de la conservation des capacités de commandement par une gestion scientifique des ressources humaines ; de rendre effectif le fonctionnement des FAC. Selon le général Guy Blanchard Okoi, les FAC s'étaient également fixé comme priorités, pour l'année 2013, l'amélioration des capacités des modules d'intervention, notamment par la dotation des modules opérationnels en matériels nécessaires au commissariat et l'organisation du contrôle à tous les niveaux. « Les synthèses de vos activités soumises à l'attention de l'auditoire nous ont permis de relever avec grande satisfaction que nos objectifs prioritaires de l'année 2013 ont été atteints et nous pouvons nous satisfaire des efforts déployés à tous les niveaux », a-t-il souligné. Il a ajouté qu'à l'avenir, le commandement des FAC imposera une grille d'évaluation de façon à mieux quantifier l'atteinte des objectifs, domaine par domaine.

Neuf objectifs prioritaires en 2014 Pour l'année 2014, le commandement des FAC s'est assigné neuf priorités à atteindre. Il s'agit notamment, a instruit le général Guy Blanchard Okoi, de rendre effective la conduite de l'instruction et de la formation dans les structures et unités ; de rendre plus opérationnels les systèmes d'intervention et d'astreinte ; de gérer de façon scientifique les res-



Le General Guy Blanchard Okoi s'adressant au commandement

sources humaines ; et de systématiser les contrôles dans tous les domaines et à tous les niveaux. Les FAC devront également en 2014, a ajouté le chef d'état-major général, participer à la sécurité collective, améliorer les performances de leur logistique, améliorer l'efficacité et la réactivité des services de renseignement, développer des actions visant au raffermissement de la déontologie et de la conscience professionnelle et enfin améliorer et systématiser le suivi médical des militaires. S'adressant particulièrement aux commandants des zones militaires de défense, Guy Blanchard Okoi les a invités à développer plus d'imagination et d'ingéniosité afin de participer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels de l'armée. Il leur a également demandé d'accroître les contrôles, de rendre compte à temps des faiblesses et écarts constatés et de commencer

à réduire les écarts à leur niveau. « Au moment où vous vous apprêtez à aller rejoindre vos structures et vos subordonnés, je vous instruis instamment de tout mettre en œuvre pour accroître votre engagement personnel dans la mise en œuvre de vos activités et à conscientiser encore un peu plus vos hommes dans l'action tant quotidienne qu'opérationnelle », a conclu Guy Blanchard Okoi, les invitant à rester solidaires avec les troupes congolaises engagées dans la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca). Rappelons que la conférence d'évaluation des FAC est une rencontre des commandants des zones militaires de défense, organisée au mois de décembre de chaque année par l'état-major général. Elle vise à aider le chef d'état-major général à apprécier le niveau d'exécution des tâches assignées aux différentes autorités.

Tiras Andang

NÉCROLOGIE



Hyppolite Matassa, Judith Mbiassé, Gabrielle Mbiassé, Basile Mouanga, Berty Ntetanie et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de Joséphine Mvisuoula survenu le 3 décembre au CHU Brazzaville.

Le lieu de la veillée vous sera indiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM



Le 12 décembre 2011- 12 décembre 2013. Voici deux ans que nous quitte notre père bien aimé le nommé Guy-Julien NDAKI (Petit chose) en cette date commémorative, les enfants Dacky et parents prient tous ceux qui l'ont connu de garder une pensée pieuse pour lui qui a été notre modèle. À cet effet, des messes pour le repos de son âme seront dites la semaine du 12 au 15 Décembre 2013 à 6h15 à l'église Saint-Joseph de Talangaï

SANTÉ

L'élimination de l'onchocercose débattue au forum de Brazzaville

Dans le souci d'éliminer la transmission de l'infection de cette maladie en Afrique, Brazzaville abrite du 11 au 13 décembre, la 19e session du forum d'action commune du programme africain de lutte contre l'onchocercose (APOC) sur le thème « le rôle de l'APOC dans le contexte de l'accélération de l'élimination des maladies tropicales négligées (MTN) à chimiothérapie préventive dans la région africaine. »

L'objectif est de réfléchir sur le programme de lutte contre l'onchocercose, de faire le point sur les progrès réalisés vers son élimination et de passer en revue les avancées dans la lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN) dans le monde et dans la région africaine.

Les travaux de ce forum ont été ouverts, le 11 décembre, au bureau de l'Organisation mondiale de la santé par le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi. Le forum regroupe les ministres en charge des questions de santé et partenaires au développement de plusieurs pays endémiques.

Ces maladies tropicales négligées identifiées par l'OMS sont notamment l'ulcère de Buruli, la maladie de Chagas ou trypanosomiase

américaine, la cysticercose, la dengue, la dracunculose ou ver de Guinée, l'échinococcose, les tréponématoses endémiques, les tré-

des démangeaisons, la destruction de la peau et des lésions oculaires pouvant conduire à la cécité. Les maladies tropicales

eau potable, l'assainissement et l'hygiène de base ainsi que la participation de la santé vétérinaire en vue de l'éradication de

La ministre de la Santé du Burundi, le Dr. Sabine Ntakarutimana, a rappelé les réalisations de l'APOC. En 2012, le traitement a été administré à 99.316.949 personnes soit 76,4% avec le traitement de l'ivermectine effectué dans vingt quatre pays endémiques de l'onchocercose. Plus de 46 millions de personnes ont été traitées contre les géohelminthiases et la filariose lymphatique.

À l'ouverture de travaux, le ministre François Ibovi a assuré que le gouvernement congolais a engagé des actions contre la trypanosomiase, la lèpre, l'onchocercose et la Schistosomiase depuis 1984. Pour l'année 2013 et 2014, le gouvernement a augmenté le budget de fonctionnement du programme national de lutte contre l'onchocercose de 25%.

Il a en outre souligné que le gouvernement a pu amplifier la lutte contre ces pathologies y compris les arboviroses comme infection liée au virus chikungunya grâce à l'appui des partenaires au développement. Cette campagne vise aussi les autres affections qui touchent certaines populations ayant un accès limité aux soins de qualité comme les peuples autochtones.

Lydie Gisèle Oko



La photo de famille des participants

matodoses d'origine alimentaire, maladie de sommeil et la lèpre.

C'est quoi l'onchocercose ?

L'onchocercose et la filariose lymphatique constituent près de la moitié des handicaps des MTN. L'onchocercose provoque

négligées touchent plus d'un milliard de personnes généralement démunies. Face à cette situation, l'OMS prévoit la chimiothérapie préventive, une prise en charge intensifiée des cas, une lutte anti-vectorielle efficace, l'approvisionnement en

ces maladies.

D'après le programme africain de lutte contre l'onchocercose (APOC), il y a un déficit de 22,4 millions de dollars sur le budget approuvé en 2012, de 50 millions pour la période biennale 2014-2015.



Appel à candidature

Contexte

Le Parc National d'Odzala-Kokoua est situé dans le bassin du Congo, au Nord-ouest de la République du Congo. Il couvre une superficie de 1 354 600 hectares. Les valeurs patrimoniales du Parc comprennent la présence de plus de 100 clairières, une plus grande population de gorilles de plaine et d'éléphants en Afrique Centrale et le dernier refuge de lion dans le bloc forestier d'Afrique Central.

En novembre 2010 African Park Network (APN) a signé, avec le Gouvernement du Congo, par l'entremise du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, un Accord de Partenariat pour la gestion et le financement durable du Parc National d'Odzala pour une période de 25 ans. La gestion du Parc est désormais sous la responsabilité de la "Fondation Odzala-Kokoua" qui fonctionne à travers un Conseil d'Administration composé des Administrateurs représentants d'African Park, du RAPAC (donateur), du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD), de Leadership Conservation for Africa (LCA) ainsi que deux représentants des Communautés locales Sud et Nord-Est du Parc.

Afin de compléter ses effectifs le PNOK recherche :

1/ Position : Adjoint au chef de Service Conservation et Biodiversité

Lieu d'affectation: Quartier Général du Parc

Hierarchie : Directeur du Parc et Chef du Service Conservation et Biodiversité.

Date de début : 15 Janvier 2014

Contrat : Une période de probation de 6 mois, suivi d'un contrat de 3 ans renouvelable

Objectifs :

- Etre en mesure d'assurer la responsabilité opérationnelle et administrative de la lutte anti-braconnage en cas d'absence du chef du service conservation et biodiversité.
- Maitriser et transmettre les procédures combat TAI/TIOR et 3^e niveau commando.
- Contrôler la bonne marche administrative du bureau.
- Contrôler le suivi administratif de l'armement et des munitions ;
- Assurer un travail relationnel et pédagogique avec les forces publiques ;
- Appuyer à la rédaction des procès verbaux dressés à l'encontre des délinquants fauniques ;
- Rédiger les rapports mensuels ;
- Ne jamais communiquer d'information relative au service sans l'accord écrit de la hiérarchie de l'Unité de Gestion (chef de service et/ou directeur du PNOK) ;
- Communiquer à la hiérarchie de l'UG toutes informations pouvant concerner les délits fauniques ;
- Accepter et ratifier la politique intérieur d'APN.

Expérience et qualifications :

- Officier de FAC niveau CDU ayant eu un temps de commandement opérationnel ;
- Expérience de commandement sur des opérations extérieures (à l'étranger) ;
- Expérience en combat TAI/TIOR ;
- Etre capable de gérer du personnel paramilitaire ;
- Posséder de solides connaissances de la gestion admi-

nistrative ;

- Maitrise des logiciels Word, Excel, Power Point et d'internet souhaité ;
- Etre capable d'habiter au Parc National d'Odzala-Kokoua ;
- Avoir la volonté de transmettre son savoir faire à ses subordonnés.

Composition du dossier de candidature :

- une lettre de motivation de deux pages manuscrites ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- une liste de 3 personnes de références et leurs contacts.

Dépôt de candidature :

Le dossier de candidature portant la mention de l'avis de recrutement est adressé à Monsieur le Directeur du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) à l'adresse ci-dessous :

1-Parc National d'Odzala-Kokoua ; BP : 62 ; 227 rue Cam-pel quartier Ravin du Tchad Plateau Centre-ville-Brazzaville ; Tél : 05-615-30-18 ; e-mail : secretariatfok@gmail.com
République du Congo

2- Par courriel en format PDF à l'adresse suivante mathieue@african-parks.org

La date limite de réception des candidatures est fixée au 26 décembre 2013 à 16 H00.

Seuls les candidats retenus seront contactés en vue de passer l'interview.

JOURNÉE NATIONALE DE SOLIDARITÉ

L'édition 2013 dédiée aux enfants souffrant d'infirmités motrices cérébrales

Célébrée le dernier dimanche de chaque mois de novembre, cette journée instituée en août 1999, au sortir de la guerre, a été commémorée le 11 décembre à l'Institut national des jeunes sourds de Brazzaville à travers un focus-groupe organisé par le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité.

La Journée nationale de la solidarité vise, entre autres, à interpeller l'ensemble des Congolais pour une participation communautaire afin de soulager les peines des compatriotes victimes de toutes sortes de calamités et de promouvoir l'esprit d'ouverture, de tolérance et de fraternité. Placé cette année sur le thème « Mobilisons-nous pour les enfants victimes d'infirmités motrices cérébrales (IMC) », cet événement est également une occasion d'informer, de sensibiliser et de contribuer à la mise en œuvre d'actions de formation civique en vue de favoriser la concorde nationale.

Présidant la cérémonie, la directrice générale de la Solidarité, Anasthasie Ossangatsama, a rappelé que l'infirmité motrice cérébrale était un handicap moteur aujourd'hui fréquent chez les enfants. Elle se définit comme un ensemble de troubles de développement du mouvement et de la posture qui sont dus à des at-

teintes cérébrales non progressives survenant durant la période fœtale, périnatale ou postnatale. Ces anomalies motrices entraînent, a-t-elle expliqué, des limitations dans les activités quotidiennes et sont souvent associées à des difficultés sensorielles, de langages, cognitives et/ou comportementales et, dans certains cas, à une épilepsie. « Au Congo, il n'existe pas encore de statistiques sur le nombre d'enfants victimes d'IMC, mais on peut estimer le nombre à près d'un millier. Ces enfants sont souvent victimes d'abandon ou de négligence de la part de la famille qui les assimile à des enfants perdus et inutiles alors qu'une prise en charge peut améliorer leur sort », a-t-elle déclaré, précisant que la situation était préoccupante.

Elle a souhaité que le focus-groupe organisé à cette occasion, réunissant toutes les parties prenantes quant à la situation des enfants IMC, puisse aboutir à des réflexions susceptibles d'améliorer la situation de cette catégorie d'enfants vulnérables. « Les difficultés aux-

quelles vous êtes confrontées au quotidien sont énormes, on le sait, mais elles ne sont pas toujours irrémédiables comme d'aucuns l'affirment : il s'agit d'infirmités dont la gravité peut être amoindrie avec une prise en charge adéquate », a précisé Anasthasie Ossangatsama.

La directrice générale de la Solidarité a, par ailleurs, rappelé que le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité travaillait pour l'amélioration de la situation de tous les enfants vulnérables en général et des enfants IMC en particulier, en dépit des insuffisances

constatées un peu partout. « La tâche est énorme, certes, mais les approches de solutions ne sont pas impossibles. Mettons-nous ensemble, réfléchissons, nous y parviendrons », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama



Anasthasie Ossangatsama présidant les travaux (© Adiac)

Un don aux enfants orphelins du centre Béthanie

Sahar Behairy Abouerie, l'épouse de l'ambassadeur d'Égypte au Congo, a visité, le 10 décembre, le centre d'accueil Béthanie, un orphelinat qui œuvre depuis 1989 à la réinsertion familiale des enfants abandonnés âgés de 0 à 16 ans.

Au cours de cette visite de courtoisie qui a duré deux heures, Sahar Behairy Abouerie a remis des médicaments de première nécessité pour soigner les enfants (antibiotiques, paracétamol, quinine, solutions glucosées, etc.) pour soigner les enfants.

Ce geste d'amour, a-t-elle expliqué, vient du cœur et entre dans le cadre des actions humanitaires qu'elle mène en continu. « C'est un plaisir pour moi de faire du bien aux gens et de les aider. Je continuerai à accomplir ce genre d'acte humanitaire qui traduit notre chaleur humaine envers les autres, surtout pour ceux qui ont des difficultés dans la vie », a-t-elle



Sahar Behairy Abouerie posant avec les enfants et l'équipe du centre d'accueil Béthanie

ajouté, précisant que c'était la première fois qu'elle faisait un tel geste au Congo, mais qu'elle avait déjà fait dans les pays où elle a séjourné, notamment en Roumanie, au Brésil, au Nigeria et en Irlande.

Le choix porté sur ce centre par l'épouse de l'ambassadeur se justifie par le fait qu'il accueille environ cinquante enfants ainsi que des jeunes mères célibataires en difficulté. Sa mission est de faire vivre, grandir et épanouir les enfants sans famille à travers l'éducation scolaire, morale et religieuse. Le centre est situé à Mougali, dans le quatrième arrondissement.

Notons que Sahar Behairy Abouerie a assuré plusieurs fonctions dans le domaine humanitaire, comme vice-présidente de l'Association internationale des femmes, présidente de la communauté de charité en Roumanie, volontaire humanitaire au Nigeria et en Irlande.

Rock Ngassakys



Assurances et Réassurances du Congo



40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 21 40 67 - A Pointe-Noire : 222 24 12 20 - Chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés



WARID
Passer à l'action

Plus besoin de gérer vos plateformes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !
 Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nos services personnalisés, sécurisés, disponibles, adaptables et bien plus encore parce que...

www.warid.cg | 04 400 01 00 00 100 | www.facebook.com/warid.congo



Brazzaville Cotonou

via Pointe-Noire

A partir de

211 450 FCFA TTC

Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

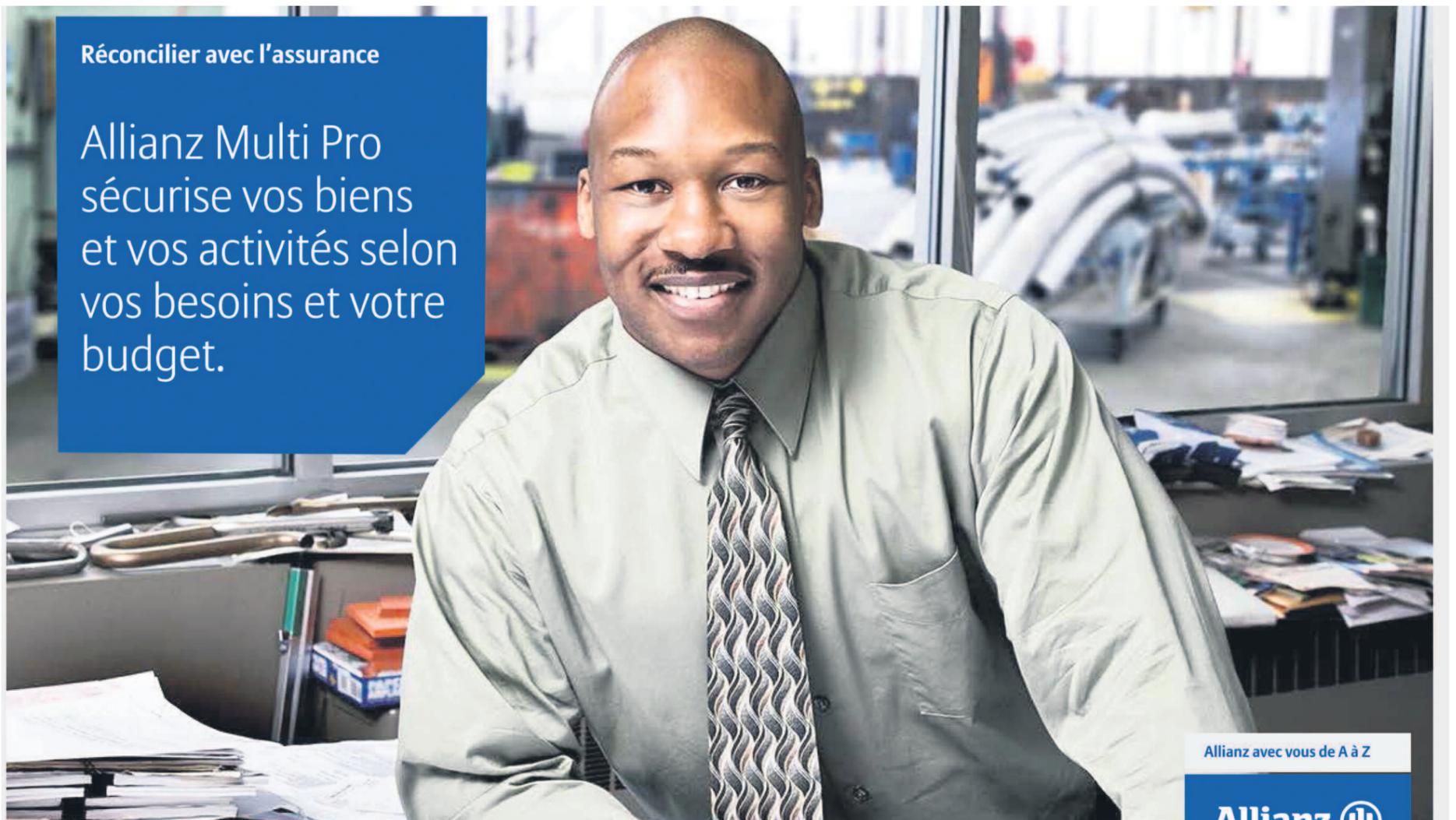


www.flyecair.com | Relations clients : + 242 06 504 0 504 [Congo]
 + 33 01 28 22 28 22 [France] | email: relations.clients@flyecair.com



Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.



Allianz Congo Assurance / Siège Social
 Av. Linguissi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
 allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
 Marché Plateau - Ville
 + (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
 Centre - ville / Pointe Noire
 + (242) 06 622 78 69

Allianz avec vous de A à Z



RDC

Plus de 4 millions d'enfants seront vaccinés contre la rougeole et la polio

Près de 4,4 millions d'enfants âgés de 6 mois à 10 ans seront vaccinés contre la rougeole, alors qu'environ 2,5 millions d'enfants âgés de 0 à 59 mois seront aussi vaccinés contre la polio dans les provinces du Nord et du Sud Kivu, indique un communiqué du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), reçu mercredi.

C'est à Rutshuru, 80 km au nord de la ville de Goma, capitale du Nord-Kivu, que le ministre congolais de la Santé Publique Dr Félix Kabange a lancé ce jour la campagne de vaccination contre la rougeole et la poliomyélite. La campagne de 5 jours est couplée à la supplémentation en Vitamine A pour 2.266.294 enfants âgés de 6 à 59 mois et au déparasitage au Mébendazole pour 2.132.982 enfants âgés de 12 à 59 mois.

"Pour que ces maladies tueuses et évitables soient éliminées en RDC tous les enfants âgés de 6 mois à 10 ans doivent être vaccinés contre la rougeole, et ceux âgés de 0 à 59 mois contre la poliomyélite. Particulièrement ceux du

Nord Kivu qui ont été marginalisés à cause des difficultés d'accès dus au conflit", a déclaré le Dr Kabange lors de la cérémonie de lancement.

« *Tous les enfants ont le droit de grandir en bonne santé. Au Nord et au Sud Kivu les enfants ont payé un lourd tribut du fait des conflits et des déplacements. Aujourd'hui, c'est notre responsabilité collective, en tant que parents, agents de santé et mobilisateurs sociaux, en tant qu'autorités et partenaires, de les protéger contre les maladies évitables* », a déclaré Barbara Bentein, Représentante de l'UNICEF en RDC.

"Avec le retour de la sécurité et de l'autorité de l'Etat dans l'ensemble du Nord-Kivu, tous les espoirs sont désormais permis pour atteindre et vacciner chaque enfant contre la rougeole et la poliomyélite. Tous les enfants du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont besoin d'être protégés contre ces maladies grâce à la campagne de vaccination de masse en cours et à la mobilisation de tous les parte-

naires de la RDC", a ajouté le Dr Joseph Waogodo Cabore, Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en RDC. L'acte est d'autant plus symbo-

(M23). Depuis le début de l'année à fin novembre 2013, 86.264 cas de rougeole ont déjà été enregistrés à travers les 11 provinces de la



Une opération de vaccination

lique que le Territoire de Rutshuru, frontalier du Rwanda et de l'Ouganda, a été libéré par les forces gouvernementales appuyées par les Casques bleus de l'ONU en novembre 2013. Ce territoire était jadis contrôlé par les rebelles du Mouvement du 23 mars

RDC, causant 1.372 décès. Au Nord Kivu, le nombre de cas de rougeole est passé à 1.443 en 2013, faisant 735 cas de plus qu'en 2012. Au Sud Kivu, le nombre de cas a plus que doublé, allant de 682 à 1.329 cas.

La rougeole est une infection res-

piratoire virale contagieuse. Elle attaque le système immunitaire, ce qui rend les enfants susceptibles à des complications mortelles telle la pneumonie. Beaucoup d'enfants meurent de la rougeole. Ceux qui survivent se retrouvent souvent avec des infirmités à vie, tels que la cécité, la surdité ou des problèmes mentaux. Les enfants non vaccinés âgés de moins de cinq ans sont les plus à risque. Les enfants plus âgés peuvent transmettre le virus et mettre les plus jeunes en danger.

Autre maladie visée, la poliomyélite qui est une maladie virale contagieuse attaquant le système nerveux. Elle touche surtout les enfants de moins de cinq ans. Une vaccination préventive au cours de leur première année de vie peut éviter l'infection. Environ un enfant infecté sur 200 à 400 souffre de paralysie irréversible, pouvant parfois entraîner la mort. Depuis décembre 2011, la RDC n'a enregistré aucun cas de polio virus sauvage, un acquis à consolider.

Xinhua



GRANDE TOMBOOLA

ABONNEZ-VOUS OU REABONNEZ-VOUS AVANT LE 31 DECEMBRE ET TENTEZ DE GAGNER

Des TV, des tablettes
et des abonnements
CANAL+ / CANALSAT



EBLACK!  **LA CHAÎNE DISCO**

www.canalplus-afrique.com

Les cadeaux sont distribués à l'issue de la Grande Tomboola organisée par Canal+ Afrique et CanalSat en Afrique. Le tirage au sort aura lieu le 31 décembre 2013 à 20h00. Les gagnants seront annoncés sur les sites www.canalplus-afrique.com et www.canalsat.com. Les gagnants devront être âgés de plus de 18 ans au moment du tirage au sort. Les gagnants devront être résidents en Afrique. Les gagnants devront être abonnés à Canal+ Afrique et CanalSat en Afrique. Les gagnants devront être âgés de plus de 18 ans au moment du tirage au sort. Les gagnants devront être résidents en Afrique. Les gagnants devront être abonnés à Canal+ Afrique et CanalSat en Afrique.



CELEC

COMPTOIR D'ELECTRICITE DU CONGO



DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE

CELEC

Comptoir d'électricité du Congo
6 Avenue FOCH - centre-ville
BP: 13725 - Brazzaville / République du Congo
Tél: +242 06 872 47 47 / +242 05 772 47 47

www.celecsa.com

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Un accord sur la libéralisation des échanges commerciaux conclu à Bali

L'accord intervenu le 6 décembre sur l'île indonésienne de Bali, lors d'une réunion ministérielle des cent cinquante-neuf États membres, est le premier du genre depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995.

Presque toutes les délégations ont salué la signature de cet accord parce qu'il est « un pas important vers la réalisation du vaste programme de libéralisation des échanges com-

merciaux » lancé en 2001 à Doha, au Qatar, mais qui était resté jusqu'à présent lettre morte. Le document a été approuvé après une série de retournements qui faisait déjà croire qu'il sera impossible de parvenir un jour à une entente. En effet, avant Bali, aucune des quatre réunions ministérielles qui ont suivi le lancement du programme n'avait abouti à une entente globale.

Le texte surnommé « Doha light » est axé sur trois volets :

l'agriculture, l'aide au développement et la facilitation des échanges. Pour ce qui est du premier point, l'OMS s'est engagée à réduire les subventions à l'export. Le second point prévoit une exemption accrue des droits de douane aux produits provenant des pays les moins avancés, alors que le troisième ambitionne de réduire la bureaucratie aux frontières. Formant un ensemble de mesures minimales, le document représente toutefois moins de 10 %

du programme de réformes lancé dans la capitale du Qatar. Avant que l'accord ne soit conclu, plusieurs délégations craignaient pour l'avenir de l'OMC, et du multilatéralisme en général, en cas d'échec à la ministérielle. L'OMC a déjà évalué à 1 000 milliards de dollars la richesse que l'accord de Bali permettra de créer, avec à la clé des millions d'emplois. Durant les travaux, et selon des sources concordantes, l'Inde, Cuba, le Nicaragua, la Bolivie et le Venezuela ont retardé la signature de l'accord. New Delhi souhaitait au départ que l'on accroisse ses subventions agricoles, alors que les autres pays cités rejetaient le projet d'accord duquel avait été retirée une référence à l'embargo américain contre Cuba.

« Pour la première fois de son histoire, l'OMC a vraiment tenu ses promesses (...). Bali n'est qu'un début. Nous avons dorénavant douze mois pour établir une feuille de route pour conclure le programme de Doha », a déclaré le directeur général de l'OMC, le Brésilien Roberto Azevêdo. « Nous avons remis le mot "mon-

dial" dans l'Organisation mondiale du commerce. J'en suis très fier », a-t-il ajouté.

Une aube nouvelle

Pour de nombreux observateurs, la conclusion heureuse de l'accord « historique » sur la libéralisation des échanges commerciaux représente une victoire personnelle pour le nouveau directeur général de l'OMC. Ce qui doit réjouir Roberto Azevêdo qui a pris les rênes de l'OMC en septembre avec l'ambition de réussir là où son prédécesseur, le Français Pascal Lamy, avait échoué : faire avancer le cycle de Doha. « Approuvé ! (...) Bali marque une nouvelle aube pour l'OMC », a pour sa part déclaré le président de la réunion ministérielle, le ministre du Commerce indonésien, Gita Wirjawan. Rappelons qu'avant la création de l'OMC et dans la marche vers la libéralisation des échanges, le précédent cycle de négociations dit « Uruguay Round » avait abouti en 1994, à la signature de l'accord de Marrakech ayant conduit l'année suivante à la création de l'OMC.

Nestor N'Gampoula



WWW.AGCCONGO.COM



**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**

A.G.C.SA



HAKUNA MATATA!

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT   Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 . ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaZ



1 400 000F TTC 23 500 000F TTC 2 000 000F TTC 32 900 000F HT 41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
* GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION



TerraTech
Le monde de l'informatique




235.000 H.T

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



TRAQUE DE LA LRA

La force africaine poursuit ses opérations

La Force régionale d'intervention (FRI) de l'Initiative de coopération régionale conduite par l'Union africaine pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA) continue d'enregistrer des progrès, notamment en République centrafricaine (RCA), annonce un communiqué de la Commission de l'UA.

Selon le communiqué, le 6 décembre, dix-neuf membres de la LRA appartenant au groupe commandé par le « lieutenant-colonel » Obur Nyeko, alias Okuti, avait fait défection et s'étaient rendus à un détachement du contingent ougandais de la FRI à Zemio, en RCA. « Les transfuges se sont rendus avec des armes et des munitions », est-il précisé.

La Commission de l'UA souligne que « cette évolution est une illustration de la dynamique croissante que connaît la mise en œuvre du mandat de l'ICR-LRA, en particulier après le lancement de l'opération Monsoon. »

« Depuis août 2013, la FRI a libéré nombre de personnes enlevées, détruit plusieurs camps de la LRA en RCA et en République démocratique du Congo (RDC), désorganisé les réseaux logistiques du groupe et diminué sa capacité de combat », poursuit l'UA. Elle a saisi cette occasion pour réitérer sa gratitude à la FRI et aux pays membres de l'ICR-LRA pour leurs ef-

forts et leur engagement.

La force africaine fait état des progrès enregistrés dans la lutte contre la LRA alors que le 22 novembre, le porte-parole de la présidence centrafricaine avait assuré que des négociations étaient en cours entre les autorités du pays et le chef rebelle ougandais pour aider les nombreux civils qui le suivent. Guy-Simplice Kodégué avait apporté cette précision après les doutes exprimés par les États-Unis sur le fait que le président centrafricain Michel Djotodia serait en contact avec Joseph Kony qui, d'après Bangui, souhaiterait déposer les armes et se rendre. « Il y a des enfants, des femmes, des vieillards, qui sont des apatrides : tout cela a amené les autorités centrafricaines, et le chef de l'État en premier lieu, à envisager une phase de négociation afin de leur porter secours », avait déclaré le porte-parole de la présidence, ajoutant que toutes ces personnes vivaient avec les combattants dans une région isolée de la Centrafrique.

Guy-Simplice Kodégué avait aussi indiqué que le temps était arrivé de trouver une solution à la situation de Joseph Kony. « Le président Michel Djotodia appelle la communauté internationale à se saisir de cette situation parce que la Centrafrique a déjà trop de problèmes. L'État n'a pas les moyens

de faire face à ses propres problèmes pour en rajouter d'autres, et les charges qui pèsent sur Joseph Kony sont lourdes », soulignait-il. Et de poursuivre : « Les États-Unis ont mis beaucoup de moyens, notamment de l'argent, du matériel et des hommes pour traquer Kony. Cela dure encore. C'est une position qu'ils défendent, mais nous pensons qu'il faut donner tout son sens à la démarche du chef de l'État, afin d'éviter à la Centrafrique de sombrer dans un autre cycle de violences [...]. Si les États-Unis sont parvenus à mettre la main sur Ben Laden, c'est parce qu'ils ont envisagé plusieurs options et il faut mettre toutes les options en jeu en ce qui concerne Joseph Kony. S'ils veulent entrer en contact avec lui, il y a des moyens à mettre en œuvre. »

Mais toute l'attention de la communauté internationale se porte plutôt sur la Centrafrique, qui est elle-même plongée dans des violences. Faute d'une solution négociée annoncée par Bangui, la traque de Joseph Kony et de ses partisans doit donc se poursuivre dans le but de chercher à ramener la paix dans les pays où ses troupes sèment la terreur et la désolation.

Depuis 2008, l'armée ougandaise, appuyée par une centaine de soldats américains des forces spé-



Des soldats de la Force régionale d'intervention

ciales, pourchasse les rebelles de la LRA, un mouvement armé originaire d'Ouganda. Cette chasse à l'homme, pour laquelle Washington a offert cinq millions de dollars, s'est poursuivie loin du territoire ougandais, en RDC, au Soudan et en RCA sans parvenir à aucun résultat. Elle s'exécute désormais dans le cadre d'une opération de l'Union africaine et rassemble quelque trois mille hommes.

Un rapport de l'ONU estime que la LRA a tué plus de cent mille personnes en Afrique centrale ces vingt-cinq dernières années. Le texte souligne que le mouvement a enlevé soixante à cent mille enfants

et déplacé 2,5 millions de personnes depuis 1987. Joseph Kony et plusieurs de ses lieutenants sont depuis lors recherchés par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Active dans le nord de l'Ouganda depuis 1988, la LRA a lancé ses opérations en 2005 dans le nord-est de la RDC, ainsi qu'en Centrafrique et au Soudan du Sud. Ses combattants sont tristement célèbres pour se livrer à des pillages, des viols, mutilations, meurtres et enrôlements forcés d'enfants utilisés comme soldats ou esclaves sexuels.

Nestor N'Gampoula

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville

<p>EDM KODJO</p> <p>Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire</p> <p>CONTINENTS NUIEN / J.F. MAILLARD</p>	<p>HENRI LOPES</p> <p>LE PLEURER-RIRE</p> <p>Préface ABIBAH</p>	<p>Albert Camus</p> <p>L'étranger</p> <p>folio</p>	<p>L'Éclair</p> <p>MOLIÈRE</p> <p>L'École des femmes</p> <p>2€</p>	<p>L'Éclair</p> <p>BEAUMARCHAIS</p> <p>La Fausse Suivante ou Le Mariage de Figaro</p> <p>2€</p>
<p>J.-B. Tondouant</p> <p>Chroniques congolaises</p> <p>6</p>	<p>SYLVESTRE OSSISA</p> <p>Écrits époniques du Président Théophile Sissombi-Ngoma</p> <p>Force et faiblesse</p> <p>LES ÉDITIONS DU MAR</p>	<p>BENOÎT MOUNIBÉ LÉNGUÉ</p> <p>IMAGINONS ENSEMBLE UN INSTANT DANS UN SNOUPOC</p> <p>LES ÉDITIONS DU MAR</p>	<p>Richard-Général LAMBOU</p> <p>QUE JUSTICE SOIT FAITE</p> <p>Nouvelles africaines</p> <p>L'Harmattan</p>	<p>Georges Balandier</p> <p>Afrique ambiguë</p> <p>Éditions augmentées d'une préface inédite de Tautou</p> <p>FOUQUET</p>

Bienvenue à l'agence **ALHENA**

Agence **ALHENA**
Pointe-Noire

AGENCE ALHENA

180, Avenue du Havre,
Face Base Industrielle TOTAL
Zone Industrielle Portuaire, Pointe-Noire
E-mail : agence.alhena@bgfi.com



Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

AMIC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

Faites le
"Coup Double"
Soyez présent dans les Capitales les Plus
Branchées d'Afrique Centrale à travers vos
Guides Pratiques



+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

www.facebook.com/airtelcongob

Xtranet
1^{er} réseau
au Congo
3G

NOUVEAU

à chacun son forfait illimité

Active ton Internet Xtranet 3G illimité

- Télécharge rapidement tes sons et applications ;
- Reste connecté en illimité sur tes sites préférés.

Coût	Durée
300F	1H
500F	5H <small>de minuit à 5h</small>
1 500F	1 Jour <small>Jusqu'à 23h59min.</small>
6 500F	1 Semaine
30 000F	1 Mois

Pour activer tes forfaits,
compose *178#

Pour plus d'infos, appelle le 141



airtel
internet

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

Le calendrier des sélections africaines qualifiées pour la phase finale de la Coupe du monde

Les cinq représentants africains ne sont pas les favoris de la vingtième édition de la Coupe du monde qui se jouera du 12 juin au 13 juillet 2014 au Brésil. Peu gâtés par le tirage au sort, les Africains souhaitent toutefois que l'un de leurs représentants réussisse l'incroyable défi d'atteindre le dernier carré de la compétition, ce qui serait historique

Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Ghana et l'Algérie auront-ils les moyens de frapper un grand coup lors de ce Mondial brésilien ? Réponse au terme du premier tour de la compétition dont nous faisons le tour d'horizon pour les rencontres africaines.

Le programme des Lions indomptables

Placé dans le groupe A, le Cameroun livre son premier match le 13 juin à Natal contre le Mexique avant de recevoir le 18 juin, à Manaus, la Croatie. Les Lions indomptables jouent leur dernier match de poules contre le Brésil, pays organisateur, le 23 juin à Brasilia. « Nous sommes le numéro 4 de notre groupe et nous jouerons notre dernier match contre le Brésil. Cela signifie qu'il sera peut-être

contrés en phase finale de la Coupe du monde. De même, contre la Croatie. Contre le Brésil, ce sera leur deuxième confrontation : lors de la Coupe du monde 1994 aux États-Unis, le Cameroun s'était incliné 3-0.

Les défis des Éléphants

La Côte d'Ivoire, logée quant à elle dans le groupe C, démarre la compétition le 14 juin à Recife contre le Japon, puis elle affrontera le 19 juin, à Brasilia, la Colombie. Le 24 juin à Fortaleza, les Éléphants défieront la Grèce. « Ce groupe est assez équilibré. Pour la Côte d'Ivoire, ce tirage est en tout cas moins difficile que pour les deux dernières éditions. Mais on ne peut pas dire que ce soit un cadeau non plus. On trouve l'une des meilleures sélections d'Amérique du Sud, la meilleure asiatique et une redoutable équipe européenne par son engagement et sa bonne organisation. Nous allons tout faire pour réussir notre entrée en matière et faire en sorte que nos joueurs arrivent au Brésil dans une condition physique optimale. Notre objectif est de faire mieux qu'en 2006 et 2010. Pour cela, il faut atteindre la deuxième phase », a expliqué Sa-

gles jouent leur dernier match de poules le 25 juin à Porto Alegre contre l'Argentine. « En phase finale, un groupe n'est jamais facile. Tous ceux qui sont là se sont battus pour obtenir leur place et sont bien décidés à faire mieux encore. Une coupe du monde ce n'est jamais facile. Nous avons franchi une pre-

traîneur du Nigeria sur le site de la CAF. Le Nigeria n'a jamais affronté l'Iran ni la Bosnie Herzégovine. Il affrontera en revanche l'Argentine pour la quatrième fois.

ans plus tard, cette même équipe en huitième de finale de la Coupe du monde 2010 sur un score identique. Au cours de cette même compétition, le Ghana s'était in-



Les Fennecs d'Algérie

mière étape, le plus dur commence. Pour moi, gagner dépend de la manière dont vous vous êtes préparés [...]. Le plus important, c'est l'état de forme dans lequel vous vous présentez sur le terrain et la qualité collective du groupe », a commenté Stephen Keshi, l'en-

Le bilan est de trois défaites en autant de rencontres. En 1994, le Nigeria avait perdu devant l'Argentine 1-2 puis 0-1 en 2002. Lors de la Coupe du monde 2010, il s'était incliné 0-1 face à même équipe.

Le rendez-vous des Blacks Stars

Mis dans un groupe D, le plus relevé de la compétition, le Ghana est obligé de sortir le grand jeu le 16 juin à Natal contre les États-Unis, avant de se mesurer à l'Allemagne le 21 juin à Fortaleza. Les Blacks Stars joueront leur dernier match de poules le 26 juin à Brasilia contre le Portugal. « Une fois que vous êtes prêt à aller à la Coupe du monde, vous devez être prêt face à n'importe quelle équipe qui vient sur votre chemin. Si vous voulez gagner la Coupe du monde, vous devez battre toutes les équipes de votre groupe. Nous avons une meilleure équipe qu'en 2010 et je suis sûr qu'il y aura beaucoup de surprises dans ce groupe », a indiqué James Kwesi Appiah, le sélectionneur du Ghana toujours sur le site de la CAF. Le Ghana rencontrera les États-Unis pour la troisième fois dans une phase finale de la Coupe du monde. En 2006, en Allemagne, les Blacks Stars s'étaient imposés 2-1 en match de poules avant d'éliminer, quatre

cliné 0-1 face à l'Allemagne. Le Portugal sera une découverte pour les Blacks Stars.

L'avenir des Fennecs selon leur entraîneur

C'est dans le groupe H que l'Algérie tentera de négocier son ticket pour les huitièmes. Les Fennecs livreront leur première rencontre le 17 juin à Belo Horizonte contre la Belgique avant d'être reçus le 22 juin à Porto Alegre par la Corée du Sud. L'Algérie bouclera les matchs de poules en affrontant le 26 juin, à Curitiba, la Russie. « Sur le papier, on est la quatrième équipe. La Belgique est actuellement l'une des meilleures formations d'Europe. Cette compétition demande des qualités individuelles et une force tactique collective. Et on connaît la capacité de Fabio Capello à mener la Russie. La Corée du Sud possède un jeu très rapide à terre, avec beaucoup de vivacité. J'y vais pour tenter un coup. Il faudra être discipliné, costaud et modeste. On n'a rien à perdre. On peut gagner quelque chose », a souligné Wahid Halilhodzic, le sélectionneur des Fennecs. Ce sera la première fois que l'Algérie rencontrera la Belgique, la Corée du Sud et la Russie dans une phase finale de la Coupe du monde.

James Golden Eloué



Les Lions indomptables du Cameroun

très intéressant pour les deux pays. Le Brésil peut déjà être qualifié. Pour nous, ce sera le match de la dernière chance », a déclaré Volker Finke, l'entraîneur des Lions indomptables sur le site du football camerounais. Le Cameroun et le Mexique ne se sont jamais ren-

bri Lamouchi, l'entraîneur de la Côte d'Ivoire sur le site de la CAF. La Côte d'Ivoire n'a jamais affronté ses adversaires en phase finale de la Coupe du monde.

Le point de vue du sélectionneur des Super Eagles

mière étape, le plus dur commence. Pour moi, gagner dépend de la manière dont vous vous êtes préparés [...]. Le plus important, c'est l'état de forme dans lequel vous vous présentez sur le terrain et la qualité collective du groupe », a commenté Stephen Keshi, l'en-

CINÉMA

« Le marteau et l'enclume » d'Amog Lemra projeté à Brazzavilles

Après une grande première réussie à Paris, au mois d'octobre, Entre le marteau et l'enclume d'Amog Lemra a été projeté le 7 décembre à Brazzaville en présence de son réalisateur et de tous les acteurs qui ont joué dans cette fiction.

Malgré la pluie, de nombreux spectateurs s'étaient déplacés pour voir le premier film du réalisateur congolais tourné à Brazzaville. Après deux ans de travail,

Amog Lemra s'est dit satisfait de cette première tentative.

« Pour la genèse de ce film, le travail a été fait ici et c'est grâce à une rencontre au Burkina avec Sony Paul Benga. On s'est revus à Paris et il m'a demandé si on ne pouvait pas faire quelque chose au pays. Je l'ai revu à Brazzaville où je lui fais part de mes projets et il m'a accompagné sur le plan logistique », a expliqué Amog Lemra. « Je ne connaissais pas

grand monde dans le milieu artistique : j'ai fait appel à Rufin Mbou qui m'a recommandé des gens que j'ai contactés. Le projet date de deux ans. J'ai passé trois mois ici pour faire le casting et me mettre en condition, car le regard n'était pas le même ici et avec les acteurs », a-t-il ajouté.

Entre le marteau et l'enclume reprend un thème souvent abordé par Amog Lemra. Le réalisateur y

évoque l'abus de pouvoir de certains chefs d'entreprise qui profitent de leur position pour harceler les femmes. Il raconte aussi l'histoire d'une femme croyante qui aime son mari, mais qui ne sait pas où se positionner entre ce que lui dit son mari et ce que lui dit le pasteur.

Dans cette fiction, on trouve des acteurs comme Sorel Boulingui, Fortune Bateza, Guy Stan Matingu et Clovis Ngoubili qui sont

des habitués du cinéma et ont confirmé leurs talents dans ce film, mais aussi de jeunes acteurs qui se sont révélés en travaillant aux côtés de comédiens plus aguerris.

Entre le marteau et l'enclume est un film choral qui a captivé les spectateurs avec des rebondissements inattendus qui signent la particularité de l'écriture de son réalisateur.

Hermione Désirée Ngoma

EXAMEN AVORTÉ DU PROJET DU BUDGET 2014

Des crédits provisoires pour combler le vide

Faute de budget de l'État pour l'exercice 2014, le gouvernement est obligé de se rabattre sur cette solution palliative en vue de permettre aux institutions de continuer de fonctionner de façon normale et régulière.

Pourtant essentiellement budgétaire, la session ordinaire de septembre à l'Assemblée nationale et au Sénat aura revêtu un caractère politique au regard de la situation sécuritaire à l'Est du pays. L'enjeu de la guerre dans cette partie du pays qui requerrait le bénéfice de l'urgence avait fait ombre à l'examen du projet de budget 2014. L'afflux des questions orales, avec ou sans débat, adressées aux ministres concernés par la guerre de l'Est traduisait tout l'intérêt que la République portait sur le sujet. Ouverte dans la foulée des concertations nationales qui avaient relativement mis en veilleuse le fonctionnement des institutions, la session de septembre avait aussi pris un sacré coup.

Les deux Chambres législatives dont les membres ont activement participé à ce forum national ont été, en effet, obligées de surseoir à leurs activités, le



Matata Ponyo et quelques membres de son gouvernement

temps de permettre aux concertateurs d'épuiser leurs matières. Entretemps, le chrono n'arrêtait pas de tourner. Lorsque le Premier ministre Augustin Matata Ponyo est allé déposer son projet de budget 2014 au Parlement le 20 novembre dernier, soit à moins d'un mois de la clôture de la

session budgétaire 2013, il était largement hors délai réglementaire. Telle est, sans doute, l'une des conséquences immédiates de ce forum national qui aura pris plus de temps que prévu au point de retarder l'examen et le vote de ce texte de loi attendu depuis le 15 septembre dans les deux chambres législatives.

Vu le temps imparti et à quelques jours de la session actuelle, il devient quasi impossible d'examiner en urgence ce projet de loi qui ne peut être fait à la hâte. L'option de tenir une session extraordinaire pour tenter de pallier cette déficience s'est, par ailleurs, butée aux contraintes fi-

nancières et autres impératifs auxquels le pays fait actuellement face. C'est ainsi qu'il ne restait pour le Premier ministre qu'une seule voie de sortie pour demeurer en phase avec la Constitution et les lois du pays, à savoir, la sollicitation des crédits provisoires auprès du Parlement. Ceci pour permettre aux institutions de fonctionner normalement et régulièrement. Le dépôt de cette loi palliative du reste reconnue constitutionnellement au cas où le budget de l'État pour l'exercice de l'année prochaine n'est pas encore voté par le Parlement, devenait dès lors imminent. La réunion tenue le mardi 10 décembre au palais du peuple entre les bureaux des deux chambres du Parlement et l'Exécutif national avait mis en relief la nécessité de doter le pays de ces crédits provisoires afin de juguler l'impasse qui se profilait suite à l'absence du budget 2014. Ceci implique que les parlementaires devront travailler en procédure d'urgence pour que, d'ici au 31 décembre, le texte soit sur la table du président de la République pour promulgation.

Alain Diasso

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Deogratias Mutombo Mwana Nyembo : « en dépit de fluctuations, la monnaie locale est stable »

Le gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo a présidé le mardi 10 décembre dans la salle de réunion de cet institut d'émission la onzième réunion du comité de politique monétaire (CPM). Au cours de cette réunion, les échanges ont été focalisés sur l'analyse de la conjoncture économique nationale et internationale à fin novembre 2013.

L'occasion faisant le larron, au cours du point de presse tenu à l'issue de la réunion du CPM, le gouverneur de la BCC a tenu à apporter certains éclaircissements sur la dépréciation du franc congolais à l'approche des fêtes de fin d'année. Selon lui, malgré ces fluctuations, le franc congolais demeure stable sur le marché, les Congolais ne doivent donc pas s'inquiéter parce que toutes les dispositions sont prises pour que cette situation soit sous contrôle. En dépit cette petite volatilité, explique le gouverneur de la BCC, le marché local demeure stable, il en



Le gouverneur de la Banque centrale du Congo, Deogratias Mutombo Mwana Nyembo

est de même du Franc congolais. « La BCC veille pour que cette volatilité ne dépasse pas 1%. Les fluctuations sont là mais elles sont de faible amplitude ».

À en entendre le n°1 de la BCC, ces dépréciations, habituellement notées en cette période de fin d'année résultent de la pression de la demande de devises par les agents économiques qui sont en train de

constituer leurs stocks pour les festivités de fin d'année. Qu'à cela ne tienne, la BCC suit de près cette situation. « Il n'y a donc pas péril en la demeure », rassure-t-il.

Parlant de la situation économique sur le plan national, le gouverneur de la BCC reconnaît que sur le marché des biens et services, les prix demeurent sous contrôle. Sur le marché des changes, la stabilité se poursuit en

dépit de légères tensions enregistrées principalement sur le compartiment parallèle.

Au terme de cette réunion, le CPM a décidé de maintenir inchangé son dispositif de la politique monétaire à savoir le taux directeur à 2% et le coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue à 8% et sur les dépôts à terme à 7%.

Aline Nzuzi

COMMISSION ÉLECTORALE

Le code de conduite des partis politiques en discussion au Palais du peuple

La démarche de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) permettra de rassurer les uns et les autres sur le bon déroulement du processus en cours.

La Céni et les parties politiques vont se retrouver dans la salle des spectacles du Palais du peuple, le jeudi 12 décembre, pour discuter du code de bonne conduite des acteurs et formation politiques en période électorale. La quasi-totalité des formations politiques congolaises ont envoyé leurs mandataires à ces assises déterminantes pour la suite du processus électoral. L'objectif du forum des partis politiques est de parvenir à un large consensus sur la conduite à observer pendant les élections afin de réduire le plus possible les risques de dérapage conduisant à des conflits. La nouvelle approche du leadership de la Céni consiste à impliquer davantage toutes les parties prenantes à toutes les étapes du processus électoral congolais. L'exercice pour ce qui concerne les partis politiques est la deuxième du genre après le cadre d'échange inauguré au palais du peuple, il y a quelque mois. La société civile et les confessions religieuses ont été également conviées aux cadres de concertations à la maison électorale alors que les préparatifs sont très avancés pour des concertations avec les responsables des médias.

La démarche de la Céni est justifiée par le souci d'organiser, des élections transparentes, démocratiques et crédibles. Elle s'avère importante pour autant qu'elle permettra de rassurer les uns et les autres sur le bon déroulement du processus en cours. Le défi est énorme quand on sait que les élections de 2011 ont été sévèrement critiquées tant par la classe politique congolaise, la société civile, les confessions religieuses que la communauté internationale. Plusieurs irrégularités ont été relevées dans la conduite des partis politiques avant, pendant et après les élections présidentielle et législatives du 28 novembre 2011. Sauf imprévu, la Céni doit publier sa feuille de route au début du mois de janvier 2014. De ce document découlera le calendrier électoral qui fixera les différentes échéances électorales.

Jeannot Kayuba

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

L'entrée en activité de Scaling up nutrition en RDC

La salle Virunga de l'Hôtel Memling a servi de cadre, le 10 décembre en matinée, au lancement officiel du Réseau des organisations de la société civile de RDC engagé dans ce mouvement auquel le pays a adhéré depuis mai dernier avec pour point focal pays la primature.

Le Scaling up nutrition qui peut se définir comme le passage à l'échelle de la nutrition est fondé sur le principe que toute personne a droit à une alimentation saine et équilibrée. Ce mouvement mondial lancé en 2010 réunit en son sein des responsables de gouvernement, de la société civile, des donateurs, des agences onusiennes, du secteur privé, des entreprises et des citoyens ainsi que des chercheurs œuvrant dans le domaine de la nutrition. En mai dernier, la RDC avait marqué son adhésion audit mouvement acceptant de se ranger dès lors derrière sa vision, ses objectifs, ses approches et son fonctionnement.

Tenue désormais pour l'une des composantes du Mouvement SUN RDC, le tout nouveau « Réseau des organisations de la société civile pour le Sun » (ROSC/SUN/RDC) a été lancé sous le patronage du Premier ministre Matata Ponyo. La cérémonie organisée à ce sujet par la société civile avec l'appui financier de Save the children international et Helen Keller international faisait suite à l'élaboration

des Termes de référence (TdR) et statuts dudit réseau pour sa meilleure mise en exécution.

Appelé à servir de cadre de concertation pour les organisations de la société civile, le réseau ROSC/SUN/RDC sera le lieu d'harmonisation des pratiques et de vues pour un discours commun en faveur de la nutrition en RDC. Ainsi, au nombre des résolutions multisectorielles prises figure en premier celles de « combattre la malnutrition sous toutes ses formes et mobiliser les communautés autour de la problématique de la nutrition ». Le plaidoyer envisagé « pour un financement national et international suffisant et orienté sur les activités curatives préventives et promotionnelles pour la réduction de la malnutrition et l'amélioration de la résilience à l'insécurité alimentaire », s'inscrit aussi dans la ligne des actions à mener.

Malnutrition, cause de 50% de décès infantiles

Le lancement du réseau ROSC/SUN/RDC s'est révélé une occasion propice de faire le point sur le contexte socio-sanitaire de la RDC, plus particulièrement de la nutrition. Au nom des organisations internationales membres du Réseau, Arsène Niangoran, a établi que « la malnutrition, forme achevée de la sous-alimentation, demeure un grave problème de santé pu-



Les délégués des principaux membres partenaires du réseau

blique en RDC ». Les affirmations précédentes de l'ONG Helen Keller international sur le « taux de malnutrition chronique estimé à 43% chez les enfants de moins de cinq ans », ont trouvé écho dans le propos du Chargé des programmes de Save the children international. Arsène Niangoran, a tenu la malnutrition pour la cause de 50% des décès infantiles. En somme, les problèmes nutritionnels, comme l'avait signifié dans son mot l'un des représentants du gouvernement, sont à la base du « taux de morbidité et de mortalité très élevé » observé sur toute l'étendue du pays.

Pour sa part, l'Unicef a évoqué

les dangers des conséquences de la malnutrition pouvant marquer à vie « si rien n'est fait pour les corriger avant l'âge de deux ans ». Par ailleurs, l'agence onusienne s'est réjouie de l'évolution notée au regard des résultats de l'enquête MICS 2010 réalisé entre 2001 et 2010. Celle-ci a souligné le passage de « la prévalence de malnutrition aigüe des jeunes enfants en RDC de 16% à 11% », soit « de la situation d'urgence à la situation d'alerte ». Quoique jugée « toujours préoccupante », néanmoins l'avancée est à encourager.

Le délégué de la primature, en l'occurrence le conseiller principal Jacques Bonyoma Falanga, a

salué tout particulièrement l'adhésion de la RDC au Sun. Il a vu là une réelle opportunité qui servira à « positionner et maintenir la nutrition comme priorité ». Ceci est d'autant plus vrai que le Sun reste fondé sur le principe du droit de tous à une alimentation saine et une nutrition adéquate. 41e pays à y adhérer sur les 43 qu'il compte, la RDC confirme de la sorte sa détermination à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) 4 et 5 quitte à « réduire la mortalité infantile et post-infantile » ainsi que « la mortalité maternelle de trois quarts » d'ici à 2015.

Nioni Masela

NTIC

Unicef-RDC lance un blog d'équipe pour les enfants

Cette plate-forme dénommée « Pona Bana » est dédiée à toutes les personnes concernées par la situation des enfants dans le pays.

L'Unicef en RDC a lancé, le 10 décembre, une nouvelle plate-forme sur et avec les enfants du pays : le blog d'équipe « Pona Bana – Tous ensemble ! ». Ce projet peut être visité en cliquant sur le www.ponabana.org.

Dans un communiqué publié à cette occasion, l'Unicef a noté que « Pona Bana », qui est dédié à toutes les personnes concernées par la situation des enfants dans le pays, a pour ambition d'être un lieu d'échange et d'information sur la situation des enfants, les progrès réalisés et les opportunités pour réaliser leurs droits. « Il offre un accès simple à des données et informations fiables et actuelles - avec des photos, vidéos et infographies - sur les enfants et l'action de l'Unicef et de ses partenaires en RDC », a précisé cette institution.

Ce blog, à en croire l'Unicef, qui



est aussi un espace d'échange entre les professionnels, le public et les enfants, est également un instrument pour encourager la participation des enfants de la RDC sur les sujets qui les concernent. « Sur Pona Bana, les enfants ont un espace dédié, où ils pourront dialoguer avec les enfants

du monde entier et partager leurs vidéos, articles et dessins », a appuyé l'Unicef.

À l'occasion du lancement de ce blog, la représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, a expliqué, dans son premier éditorial en ligne, les motivations de

la création de cette plate-forme. « Nous voulions créer un cadre qui permette de faire connaître la situation des enfants de la RDC autrement. Offrir une plateforme qui mette en relief les opportunités et le positif, en plus des défis », a-t-elle écrit.

Des personnes engagées

Il a été noté que le cœur de « Pona Bana », ce sont les contributions de son équipe de bloggeurs. Il s'agit, en effet, des spécialistes de l'Unicef-RDC en matière de santé, de nutrition, d'eau, hygiène et assainissement, de protection et d'éducation, des membres de l'équipe de chaque province, mais aussi des enfants reporters de tout le pays, des donateurs et des partenaires de mise en œuvre. « Ils partageront régulièrement avec les lecteurs leur expérience du terrain et leur engagement pour le respect des droits des enfants de RDC », a souligné l'institution onusienne. « Pona bana », en Lingala, se traduit en Français par « pour les enfants ».

Lucien Dianzenza

TÉLÉVISION

Antenne A monte dans le bouquet satellitaire Canalsat

La télévision Antenne A (AA) a rejoint la quarantaine de chaînes de télévisions et de stations de radio africaines dans le bouquet satellitaire Canalsat.

La première chaîne de télévision privée de la RDC peut, désormais, être suivie à travers toute l'étendue de la République, sur le continent africain ainsi que dans tous les endroits arrosés par le bouquet Canalsat. Le mariage entre cette chaîne de télévision et l'opérateur Canalsat a été officialisé le 11 décembre, au cours d'un dîner offert au salon Virunga de l'Hôtel Memling, à Gombe.

Cet événement, qui est, selon le Président directeur général d'AA, Igal Avivi Meirson, la réalisation d'un rêve, est soutenu par plusieurs qualités que présente cette chaîne de télévision. Ces raisons sont, selon le directeur général de Canal+/RDC, Jean-Claude Tshipama, le fait qu'AA est une chaîne de référence en RDC et la première chaîne privée qui a plus de vingt ans d'existence dans le pays. La deuxième raison, c'est le professionnalisme de cette chaîne de télévision. « Dans le secteur des médias, il n'est plus à démontrer que dans la qualité et la compétence professionnelle, AA a prouvé qu'il peut avoir les employés d'une certaine qualité », a souligné le DG de Canal+/RDC. Alors que la troisième raison qui a soutenu ce partenariat est la qualité des programmes offerts par AA. «



Quatre-vingt dix huit pourcents de programmes diffusés sur AA sont produits localement. Ce qui fait que Canalsat, s'associant à AA espère à un mariage qui va produire de très beaux enfants », a noté Jean-Claude Tshipama, avant de souligner, comme dernière raison de ce partenariat, le respect des droits par cette chaîne de télévision. « Nous avons constaté que très peu de chaînes en RDC respectent des droits d'auteur », a-t-il regretté.

Appel à l'excellence

Soulignant la qualité du travail abattu par cette chaîne de télé-

vision et son personnel, le président de l'Observatoire des médias congolais (Omec), Polydor Muboyayi, a exhorté AA à continuer sur le chemin de l'excellence. « Vous avez cette particularité d'avoir toujours été parmi les meilleurs. Mais, il faut maintenant que cette qualité perdure non pas par rapport à la concurrence traditionnelle à laquelle vous êtes habitués mais plutôt par rapport à la concurrence africaine parce que le bouquet dans lequel vous vous trouvez aujourd'hui, est un bouquet qui accueille déjà plusieurs chaînes de TV africaines, et plusieurs chaînes

internationales », a-t-il conseillé. Pour le président de l'Omec, le public a donc l'embaras de choix. « Il faut donc que vous demeuriez les meilleurs. C'est donc pour formuler ce souhait là que je vais vous voir relever le défi de qualité, d'être toujours les meilleurs », a-t-il dit.

Être parmi les meilleurs

Dans son mot, le directeur général de Canal +/Afrique, David Mignon, a indiqué que la RDC est à la pointe de la stratégie africaine de canal + Afrique et l'Afrique est à la pointe de la stratégie de canal +. Pour lui donc, un travail est fait au ni-

veau de leurs directions (RDC et Afrique), en vue d'offrir à leur clientèle, des meilleurs programmes. « Ce qui nous réunit c'est que le bouquet qui est offert aux Africains doit être un bouquet de tropisme africain. C'est plus de quarante chaînes de télévision et de radio du continent. Nous avons voulu élargir cette vision aux meilleures chaînes de télévision de la RDC. C'est dans ce cadre que nous sommes aujourd'hui honorés et fiers d'accueillir AA dans notre famille », a-t-il appuyé. Soulignant les avantages de ce partenariat, le DG de Canal+/RDC a noté que son entreprise apporte sa passerelle à l'expansion, au développement de AA, non seulement en RDC mais elle permet également à ses abonnés, partout où ils sont, de suivre AA. Par ailleurs, cette chaîne a également la possibilité de re-exploiter ce signal dans les différentes régions pour une large couverture de la RDC. « En utilisant le satellite, nous n'avons aucune contrainte, nous couvrons le Congo de l'est à l'ouest et du nord au sud », a souligné Jean-Claude Tshipama.

Alors que le DG d'AA, qui a confirmé que les médias contribuent au développement socio-économique de la population, a remercié les autorités congolaises, pour avoir mis en place un climat favorable au développement des médias dans le pays.

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

Des chiffres inquiétants pour la sécurité au Katanga

Le climat sécuritaire est demeuré volatile dans la partie nord de la province du Katanga compte tenu de l'existence de nombreux foyers de tension.

Le calme retrouvé au nord Kivu contraste avec la situation sécuritaire volatile au nord-Katanga. Cette partie de la RDC se transforme peu à peu en un nouveau pôle d'insécurité. Les dernières statistiques en disent long sur le climat qui y prévaut suite à la résurgence des forces négatives qui y ont élu domicile. L'on y compte actuellement plus de 400 000 personnes déplacées internes et des accrochages sont plus fréquents entre les forces armées de la RDC et les rebelles Mayi-Mayi.

Selon la Monusco, le climat sécuritaire est demeuré volatile dans la partie nord de la province du Katanga compte tenu de l'existence de nombreux foyers de tension et de la résurgence des activités de différents groupes Mayi-Mayi. Cette insécurité guette de manière permanente la ville de Lubambashi qui a été à plusieurs reprises la cible des attaques des inciviques appartenant à la milice Bakata Katanga.

L'on annonce également que le nombre des personnes déplacées internes dans la Province du Katanga a dépassé le nombre de 400 000, passant de 358 472 en septembre, à 409 073 en décembre, soit une augmentation de 20 %. La reprise des combats dans les territoires de Manono, Mitwaba et Pweto a poussé toutes ces personnes au déplacement.

Le nombre de personnes retournées a augmenté de 50 555 personnes, atteignant le chiffre de 217 721 pour la même période. Pweto reste le territoire qui regorge le plus grand nombre de personnes déplacées internes, environ 40 % de la province. 85% de ces déplacés se trouvent dans des familles d'accueil et les 15% restants dans les sites spontanés de Kalemie, Moba et Pweto.

Jeannot Kayuba

AGROALIMENTAIRE

Une initiative régionale d'appui aux efforts des décideurs africains

Elle vient de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (Agra) qui a lancé un projet quinquennal visant à augmenter les revenus des petits exploitants agricoles grâce à la création d'un environnement politique favorable dans le continent.

À cet effet, l'Agra compte renforcer les gouvernements à encourager l'investissement privé dans les entreprises agroalimentaires locales. Une initiative baptisée MIRA (Micro reforms for african agribusiness ou réformes microéconomiques pour le secteur agroalimentaire africain) permettra de procéder à des réformes bien ciblées des politiques et réglementations agricoles. Toutes les entraves au développement de l'investissement privé dans les petites et moyennes entreprises agroalimentaires intervenant dans les chaînes de valeurs agricoles de petites exploitations devront faire l'objet d'un examen minutieux pour préparer une réforme en profondeur. Au total, l'Agra entend motiver environ 25 réformes réglemen-

taires ou politiques majeures dans les pays sélectionnés. Il s'agit d'arriver à mieux générer les augmentations mesurables de l'investissement du secteur privé dans les entreprises agroalimentaires locales. Le projet est financé par la fondation Gates, et il suscite déjà un espoir de voir enfin se multiplier le nombre de petits exploitants agricoles. Ces derniers devront avoir accès aux technologies améliorées venant des entreprises agroalimentaires intervenant dans les chaînes de valeurs locales d'aliments de base. L'on s'attend aussi à un meilleur accès aux opportunités de marché générant des revenus stables. Par un effet d'entraînement, l'on projette déjà une augmentation de la productivité et des revenus des petits exploitants agricoles, et une réduction de la pauvreté pour les familles dépendantes de ces activités grâce à l'amélioration de l'accès aux marchés des intrants et produits agricoles. Avec la mise en place du projet MIRA, les

décideurs africains accéderont à une assistance technique internationale et locale de qualité, explique les experts de l'Agra. Il faut corriger les réglementations actuelles très dissuasives, pour favoriser l'émergence des lois plus incitatives pour les PME agroalimentaires du secteur agricole. Tout le sens du défi lancé est d'arriver à pousser les décideurs africains et analystes à réaliser des évaluations éclairées des décisions arrêtées pour arriver à terme à améliorer la situation dans ce secteur. Les trois axes retenus sont ainsi la réforme de la réglementation, la promotion des réglementations réformées et le renforcement des capacités des gouvernements africains. À la fin du projet, il est attendu aussi trois résultats essentiels, à savoir une réforme des politiques et réglementations agricoles, un accroissement des investissements du secteur privé et l'atteinte d'au moins 25 réformes réglementaires ou politiques.

Laurent Essolomwa

« RUMBA MALIBA »

Un projet de revalorisation de la danse congolaise

Ce vaste projet culturel est une initiative de l'Atelier de création, de recherche et de l'initiation à l'Art (ACRIA) à Kinshasa. Il bénéficie de l'appui de la Coopération par l'éducation et la Culture à Bruxelles.

À cet effet, un concert de restitution se tiendra le 13 décembre à la salle du théâtre Varia à Bruxelles. Ce concert intervient à l'issue d'un travail de « fusion » entre les virtuoses de la rumba tels que Papa Noël et Dizzy Mandjeku et des jeunes musiciens. Selon l'artiste Barly Baruti, l'un des initiateurs du projet, qui s'est confié aux Dépêches de Brazzaville, ce n'est que le début d'une grande « offensive culturelle » pour la valorisation d'une culture Rumba pas encore suffisamment reconnue à sa juste valeur.

Pour les organisateurs, la rumba est un véritable patrimoine national en RDC et, au-delà de la musique et de la danse qui l'incarnent, elle est un véritable témoignage de l'évolution politique, sociale, économique et culturelle de la société congolaise de la fin des années cinquante à aujourd'hui. Ainsi, apprend-on, le programme « RUMBA MALIBA » veut revaloriser ce style musical à travers plusieurs activités à travers des témoignages, des concerts, expositions, conférences et spectacles « avec l'espoir de voir les musiciens congolais d'aujourd'hui se réapproprier un univers musical authentique, loin de la récupération des seuls rythmes de la Rumba au service étriqué de la publicité, qu'elle soit politique ou commerciale », indique Barly Baruti.

Rencontre de générations

Pour ce faire, précise l'artiste,



L'artiste Barly Baruti

le témoignage musical vise à réunir, tant qu'il est encore temps, les musiciens de l'époque toujours actifs et de leur faire enregistrer, avec des musiciens d'aujourd'hui, les titres de l'histoire de la rumba congolaise qu'ils auront retenus parmi les plus emblématiques. « Les titres et la qualité du CD témoignage ainsi produit serviront de bases aux artistes plus jeunes,

de temps en temps accompagnés par ces anciens, qui porteront la rumba congolaise dans les concerts qui seront organisés dans le cadre du programme Rumba Maliba », fait savoir Barly Baruti. Les musiciens de la grande époque, déjà mobilisés par le projet, sont notamment Faugus Izeïdi, Papa Noël Nodule, Brazzos Armando Antoine et « Dizzy » Mandjeku Lengo.

Trois lieux emblématiques de la Rumba

L'exposition s'attachera à faire découvrir au visiteur toutes les facettes de la culture rumba en faisant appel à des archives documentaires et sonores et en présentant les objets évoquant aussi bien la rumba elle-même que le contexte politique, culturel et local qui a vu son éclosion et son développement. À cet effet, fait savoir

l'initiateur du projet, les visiteurs découvriront trois lieux emblématiques : le studio d'enregistrement, le salon et le bar.

Le « studio » est le lieu emblématique et le symbole par excellence de cette modernité musicale qui a servi de rampe de lancement à la rumba congolaise. Le public pourra y redécouvrir, à l'heure du numérique, le lieu où l'on mettait en boîte cette rumba devenue un joyau du patrimoine congolais et mondial. Dans ce studio reconstitué, on trouvera les instruments de musique en usage à l'époque, les 45, 33, 78 tours, vinyls, etc. Le salon de l'évoqué permettra une plongée dans le contexte de l'époque : modes vestimentaires, coiffures de l'époque et autres objets symboliques. « L'exposition montrera également des documents sur les célèbres bars de l'époque comme Vis-à-vis ou Congo Bar. L'espace bar avec ses accessoires comme miroirs, chaises présentera notamment les vedettes musicales d'hier à aujourd'hui et donnera à entendre les classiques de la Rumba congolaise. »

L'apport de la Culture

Par ailleurs le spectacle « Rumba Maliba », planté dans un décor qui rappelle le Congo des années soixante, « fera découvrir ou redécouvrir une tranche importante de l'histoire belgo-congolaise qui se chante et se danse au rythme de la Rumba ». Enfin, fait savoir Barly Baruti, les conférences devraient servir d'occasion, à partir des valeurs portées par la Rumba congolaise, de s'interroger sur les problèmes actuels de la RDC et les possibles apports de la Culture dans leur résolution.

Patrick Kianimi

DIVISION 1/7^e JOURNÉE

Tshinkunku et Sanga Balende battent V.Club et DCMP

Le mercredi 11 décembre 2013 a été noir pour les deux clubs dits grands de Kinshasa qui ont joué en déplacement, en match en retard de la 7^e journée du groupe du championnat national de football -Division 1-.

L'AS V.Club a perdu par zéro but à un au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi face à Sa Majesté Sanga Balende, au terme d'une rencontre annoncée déjà comme un choc. L'unique but de la partie a été inscrit par le capitaine des Anges et Saints du Kasai oriental, Francis Tshitenge dès la 5^e minute sur penalty. « Il fallait attendre quatorze ans pour voir une victoire des Anges et Saints face aux Dauphins Noirs de la capitale. La dernière fois, c'était lors du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) en 1999 et Sanga Balende l'avait emporté par trois buts deux », a rappelé Éric Ekute, un analyste



Tshinkunku, tombeur du DCMP

du football. Et c'est la première défaite de V.Club au cours de cette 19^e édition de la Division 1. Au même moment au stade des Jeunes de la commune de Katoka à Kananga, l'US Tshinkunku enregistrait sa première victoire de la saison en infligeant la troisième défaite (dont 1 par forfait

contre Sanga Balende) au Daring Club Motema Pembe (DCMP) par deux buts à un. Les Immaculés de Kinshasa ont pourtant été les premiers à violer la cage des Chasseurs du Kasai occidental à la 26^e minute par l'entremise du jeune prometteur Kanza surnommé déjà Neymar (du nom

du jeune brésilien arrivé à Barcelone l'été dernier) par les supporters du team vert et blanc de la capitale. Mais devant leur public, Tshinkunku a pu égaliser par Kabumbayi à la 34^e minute ; et Lusamba a marqué le deuxième but des Chasseurs du Kasai occidental à la 42^e minute de la partie. Le score n'a plus bougé jusqu'au coup de sifflet final de la partie. Ces deux défaites de V.Club et DCMP s'ajoutent à celles de deux autres clubs de Kinshasa engagés en Division 1 dans le groupe B qui évoluaient tous loin de leur base. En effet, Shark XI FC a été corrigé, au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi le dimanche 8 décembre, par Lubumbashi Sport sur la marque de zéro but à trois. Tandis que

SC Rojolu a rendu les armes, au stade de la Concorde de Kadutu de Bukavu le même dimanche, devant l'OC Muungano du Sud-Kivu par zéro but à un. Notons aussi que le FC MK de Kinshasa a été laminé à Kinshasa par TP Mazembe de Lubumbashi en 7^e journée dans le groupe A de la Division 1.

Au classement dans ce groupe B, V.Club garde la tête du classement avec 18 points. Sanga Balende consolide sa deuxième place avec désormais 16 points. Lubumbashi Sport est troisième avec 13 points, et Daring Club Motema Pembe vient à la quatrième position avec 12 points. Shark XI FC est cinquième avec 10 points, alors que Muungano et Tshinkunku totalisent chacun 5 points. Rojolu est bon dernier avec 1 seul point glané.

Martin Enyimo

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Deux cents décès enregistrés à Pointe-Noire

Ce chiffre a été révélé par Anne-Marie Mampouya, directrice départementale de la Promotion de la femme de Pointe-Noire, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, après seize jours d'activisme.

Entre le 25 novembre, Journée mondiale pour l'élimination des violences faites aux femmes, et le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, le monde entier se mobilise durant seize jours d'activisme pour lutter contre les violences faites aux femmes à travers diverses activités de sensibilisation (conférences, expositions-photo, tribunes télévisées et interviews). « Pendant cette période, nous faisons tout pour que les personnes adhèrent à ce combat. Il n'y a pas que la femme qui doit lutter, nous devons aussi amener vers nous les hommes qui sont les auteurs de ces violences. S'ils s'allient à nous, alors nous pourrions peut-être dire que nous allons gagner ce combat facilement », a indiqué la directrice.

Les activités se sont déroulées cette année sur le thème : « De la paix chez soi à la paix dans le monde, défions le militarisme et éliminons les violences faites aux femmes ». À Pointe-Noire, a rappelé Anne-Marie Mampouya. Plusieurs activités ont été organisées, parmi lesquelles, la conférence-



Anne-Marie Mampouya (© DR)

débat organisée par la Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM), en partenariat avec la direction départementale et la Caresco.

« Nous avons aussi eu deux activités avec Azur développement, dont une tribune télévisée où nous avons, avec notre psychologue, parlé des violences et des actions que nous avons menées pour lutter contre la violence, notamment la prise en charge des victimes que

nous faisons en partenariat avec Azur », a-t-elle ajouté.

Anne-Marie Mampouya a en outre rappelé la réunion qui s'est tenue à la direction départementale dans le cadre de la collecte des données statistiques des victimes des violences dont les parties prenantes sont les administrations, les associations et ONG qui font ensemble le travail. « Nous faisons ces statistiques de manière désagrégée, mais en gros, si on peut

parler du nombre de violences que nous avons pu détecter jusqu'à décembre, on peut dire que nous sommes à des centaines de cas et à au moins deux cents décès. Toutes les victimes ne viennent pas volontairement nous voir pour expliquer leur situation, mais la prise en charge est faite pour celles qui se présentent à nous », a-t-elle précisé. Et de poursuivre : « Nous avons aussi accompagné certaines victimes dans la rédaction de leur

plainte et dans les procédures juridiques. Nous avons plusieurs associations qui font de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes de violence. »

Anne-Marie Mampouya a, par ailleurs, orienté la population sur les structures habilitées à accompagner les victimes de violence, comme le comptoir juridique situé à Tié-Tié, Azur développement dans l'enceinte de la paroisse Saint-Pierre, la direction départementale de la Promotion de la femme et la direction départementale des Droits de l'homme. Toutes ces structures, a-t-elle assuré, sont ouvertes à tous. Enfin, elle a exhorté les femmes à oser dénoncer les auteurs des violences.

« Avec la direction des Droits humains, nous faisons un travail de fourmi : il est très difficile, pour les femmes victimes de violence, de parler. Mais avec notre psychologue, nous essayons de les mettre en confiance pour briser le silence et dénoncer les auteurs de ces actes pour qu'ils soient punis », a-t-elle expliqué avant de conclure : « Nous sommes avec la police et la gendarmerie. Si les femmes ne viennent pas dans ces administrations, comment saurons-nous qu'elles ont été violentées ? C'est à elles de prendre confiance et de briser le silence. »

Charlem Léa Legnoki


BUROTOP IRIS
www.burotop.com


GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88


BUROTOP IRIS

**Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !**

**Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à 9.900** FCFA HT



**Cartouche HP 122
à 7.500** FCFA HT



**Clé USB 8 Go
à 3.900** FCFA HT



**et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !**

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Les commerçants transitaires appelés à appliquer la réglementation en vigueur

Cette invite est lancée ce mercredi 11 décembre par Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales dans le cadre des activités menées depuis le début de ce mois afin de bien suivre les mesures gouvernementales sur la lutte contre la vie chère en général et sur les produits interdits et les prix de vente des produits de large consommation en particulier.

Ces activités qui se poursuivront jusqu'au 20 décembre prochain réunissent les opérateurs économiques et structures commerciales comme les transitaires, les déclarants en douane, les courtiers, les représentations commerciales, les transporteurs maritimes, importateurs et grossistes des jouets et habillements infantiles, les importateurs grossistes des produits congelés, les producteurs des matériaux de construction, les gestionnaires des carrières, les importateurs grossistes des matériaux de construction, les réseaux des marchands et groupements des produits agricoles et autres. Ainsi, au cours de ces différentes



rencontres, plusieurs thèmes sont abordés à savoir le rôle et obligations du transitaire en rapport avec la loi 3-2007 du 24 janvier 2007, la transparence du marché et la publicité des prix, les rappels des règles de transparence du

marché, circuits de distribution et qualité des produits, la transparence du marché et régime des prix. S'exprimant pour la circonstance, Gaspard Massoukou a précisé que : « la lutte contre la vie chère est un combat de tout le

monde et aucun commerçant ne pourra se soustraire à l'application stricte des lois et règlements de la République en la matière » De son côté Victor Beli transitaire et commissionnaire agréé en douane s'est exprimé en ces

termes : « en ma qualité d'intermédiaire entre les importateurs et les différentes administrations publiques, cette rencontre constitue un cadre idéal pour échanger sur certains textes qui réglementent la profession en République du Congo »

Les textes à la disposition des commerçants

En effet pour une meilleure connaissance de la réglementation commerciale en vigueur au Congo, dans le département de Pointe-Noire par exemple, plusieurs textes ont été distribués aux différentes catégories de commerçants notamment la loi n° 3-2007 du 24 janvier 2007 réglementant les importations et les réexportations, le discours de la ministre du Commerce et des approvisionnements à l'occasion d'échange des vœux 2013 et les extraits de certains conseils des ministres sur les questions commerciales. Ceci, pour que les uns et les autres puissent bien s'approprier des normes qui organisent le fonctionnement des dites activités.

Séverin Ibara

DROITS HUMAINS

Les agents des administrations publiques et les membres de la société civile sensibilisés à Loango

La direction départementale des droits humains et des libertés fondamentales en partenariat avec la Coordination des associations et Réseaux de la société civile (Caresco) a organisé ce 11 décembre à Loango dans le département du Kouilou, un focus sur le thème : la construction d'un État de droit, un idéal commun à atteindre pour tous et par tous.

Au cours de la réunion, Aubin Monguendo, directeur départemental des droits humains et libertés fondamentales du Kouilou a expliqué l'enjeu de cette journée initiée par les Nations unies : « Le 10 décembre de chaque année est un jour de référence, un moment où tous les hommes et toutes les femmes, gouvernants et gouvernés, se donnent rendez-vous pour faire le point de la protection et la jouissance desdits droits ».

En rappelant que la Constitution congolaise est inspirée de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des autres textes juridiques internationaux, Fidèle Dimou, préfet du Kouilou a dit « Nous nous assignons la mission de bâtir un monde, un État juste, équitable et prospère. Un monde et un État où les hommes sans discrimination aucune jouissent pleinement de leur droits et libertés. Notre conscience est interpellée, notre responsabilité engagée. Quel bilan faisons-nous de la situation des droits de l'homme dans nos foyers, villages, entreprises, admi-



La tribune officielle lors de la journée des droits de l'homme à Loango nistrations, associations ? Comment gérons-nous l'association avec l'autre, le traitons-nous avec justice, le considérons-nous avec dignité et équité ? Faisons notre introspection ». Régine Goma, coordinatrice de la Société civile au Kouilou et à Pointe-Noire en présentant l'action de la société civile en faveur des droits humains a cité en exemple les différentes Ong et associations dont l'action ne se dément plus en faveur des enfants, des personnes âgées ou vulnérables. Puis, elle a énuméré les violations des droits humains qui conduisent malheureusement aux maux tels la corruption, la violence, la maltraitance, les atrocités, les tortures. Elle a ensuite demandé à tout un chacun de s'engager en respectant les droits humains, gage de l'édification d'un État de droit. Louis Ombouakoui, directeur de cabinet du préfet du Kouilou, a exposé sur « La construction d'un État de droit, un idéal commun à atteindre pour tous et par tous. » Il a présenté les fondements d'un État de droit au Congo, entravés cependant par les contraintes et obstacles qui constituent de ce fait des pesanteurs. Citant les différents textes de lois en vigueur au Congo (le Code de la nationalité, le code de la famille, la protection de la personne handicapée, le code du travail, la protection de l'enfant, etc.) Il a parlé d'une dichotomie entre le respect de l'ordre public et les libertés des individus, qui se traduit par l'organisation des réunions non autorisées, les entraves à la circulation, les nuisances sonores... Pour lui, la responsabilité est partagée entre gouvernants et gouvernés. « On ne doit plus accuser autrui, chacun là où il est doit contribuer à la perfection », a-t-il ajouté. Les droits de l'homme ressemblent à un fruit qui peut être comestible ou non a dit un intervenant lors des échanges entre les confrenciers et le public.

Brice Mampouya

SOLIDARITÉ

Les léo clubs contribuent à la lutte contre la faim en milieu scolaire

Accompagnés de quelques membres du lion's club de la ville, dont auguste Yolo, président de la zone 241, Les léos de Pointe-Noire ont fait un don de vivres au centre d'éducation préscolaire des Facs ainsi qu'au centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou le 5 décembre.

Cette action entre dans le cadre des activités du Lion's club international, club service international de bénévoles. C'est pour marquer la journée internationale Léo instaurée par ce club, célébrée chaque 5 décembre de l'année, que cette action a été initiée par les Léos clubs de la ville. Les dons qui ont été reçus par les responsables des deux centres, Léa Nitou, pour le préscolaire et Joseph Miétoumona, pour le centre d'accueil des mineurs qui reçoit en majorité des enfants de la rue, envoyés par le Samu social, d'autres sont envoyés par les Affaires sociales. Les dons sont constitués de vivres notamment: du riz, du sucre, du poisson sale, du lait, de la pomme de terre...

Au préscolaire, la remise de don s'est déroulée en présence d'Eugénie Ampion, inspectrice départementale des centres d'éducation préscolaire de Pointe-Noire et du Kouilou. Cette action des léos de Pointe-Noire répond au thème retenu cette année au niveau du Lion's club international, relatif à la lutte contre la pauvreté. « Nous avons reçu comme instructions de mener nos actions de lutte contre la faim en milieu scolaire, et notre choix a été porté sur ces deux structures », a expliqué José Liéno, délégué léo Afrique centrale. Justifiant sa présence dans la délégation, Augustin Yolo a indiqué : « Ce qui est touchant dans cette action, c'est que ce sont des léos qui pensent aux plus petits et aux plus démunis. En tant que responsable nous ne pouvions rester, nous sommes venus pour les encourager et surtout témoigner que les lions club de Pointe-Noire sont aux côtés des Léos pour toutes activités qu'ils peuvent mener surtout quand il s'agit d'une activité faite en direction de la société, des plus petits et des enfants de la rue comme c'est le cas aujourd'hui »

Les Léo clubs sont des associations filleuls, un programme du Lion's Club destiné à préparer des futurs leaders. Les Léo clubs s'investissent dans l'action sociale internationale en mettant en priorité les enfants. Au niveau de Pointe-Noire on compte trois léo Clubs : les léo clubs Pointe-Noire Fraternité, Pointe-Noire Amour et Pointe-Noire Vision partage.

Lucie Prisca Condhet

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

Les règles de participation, d'inscription et les dispositions juridiques

Le projet du nouveau règlement général des onzièmes Jeux africains de 2015 a été examiné lors de la première rencontre qui a réuni, du 20 au 23 novembre à Brazzaville, l'Union africaine, l'Union des confédérations sportives africaines et l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique.

Dans les articles 4 et 5 portant sur les règles de participation et d'inscription, la nouvelle version du règlement précise que les onzièmes Jeux africains sont ouverts aux athlètes des pays indépendants d'Afrique membres de l'Union africaine, ayant rempli leurs obligations financières vis-à-vis de l'ex-Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) et de l'Union africaine. Elle indique que pour être autorisés à participer à cette compétition, les athlètes doivent être citoyens du pays qu'ils représentent, se conformer aux règles d'éligibilité fixées par les fédérations sportives internationales et être

membres de la fédération nationale régissant leur sport. Chaque fédération doit elle-même être affiliée à la confédération sportive africaine et à la fédération internationale dont elle relève.

Les obligations financières

Selon l'article 6, seuls les pays africains membres de l'Union africaine et ayant réglé leurs obligations financières sont autorisés à participer aux onzièmes Jeux africains de Brazzaville. En outre, leurs fédérations sportives nationales doivent être en règle quant à leurs cotisations vis-à-vis de leurs confédérations continentales respectives. Tout pays qui s'engage à participer aux onzièmes Jeux africains, précise le règlement, est tenu de verser à la commission de l'Union africaine des droits qui varient selon les groupes dans lesquels ils se trouvent.

Le groupe 1, dont la cotisation s'élève à cinq mille dollars, com-

prend l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Nigeria, l'Afrique du Sud et la Tunisie. L'Angola, le Botswana, le Cameroun, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Soudan et la Tanzanie, qui composent le groupe 2, paieront chacun quatre mille dollars. La Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, l'île Maurice, Madagascar, le Mali, le Mozambique, la Namibie, le Congo, l'Ouganda, la Zambie, le Zimbabwe, logés dans le troisième groupe, cotiseront à hauteur de trois mille dollars chacun. La somme de deux mille dollars sera versée par les pays du groupe 4, qui comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cap-Vert, le Tchad, les Comores, Djibouti, l'Érythrée, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Libéria, la Centrafrique, le Malawi, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, le Swaziland,

le Togo et le Soudan du Sud.

Cette somme est à verser à la Commission de l'Union africaine avant toute participation aux compétitions des onzièmes Jeux africains. Chaque délégation doit payer au Comité d'organisation des Jeux africains (Coja) des frais de participations de quarante dollars par athlète et par jour ; soixante dollars par jour un officiel résidant au village des jeux. Pour les personnes supplémentaires résidant au village des jeux (en fonction de la disponibilité et compte tenu des quotas réglementaires), la délégation doit payer au comité d'organisation une participation de cent dollars par personne et par jour.

Les dispositions juridiques des onzièmes Jeux africains

Selon l'article 7, l'organisation des Jeux africains de Brazzaville s'inspire de l'esprit de la Charte de l'Union africaine. La Commission de l'Union africaine est l'autorité suprême des Jeux afri-

cains. Elle est habilitée à trancher en dernier ressort tout litige autre que technique. Le comité de coordination des Jeux africains peut disqualifier un concurrent pour violation de l'éthique sportive et lui retirer tous les droits et médailles acquis antérieurement.

L'article 10 indique que seuls le chef de délégation et les délégués techniques des pays participants, le président ou le directeur général du Coja, et les délégués des confédérations sportives africaines ou des fédérations internationales sont habilités à soumettre au comité de coordination des Jeux africains les cas litigieux, et ce par écrit, au plus tard deux heures après l'intervention de la cause du litige ou la notification de la décision querellée. Le règlement précise que les litiges ayant trait aux règlements sportifs sont tranchés par le jury d'appel de chaque confédération sportive africaine.

James Golden Éloué

COUPE DE FRANCE ET FOOTBALL AMATEUR

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, football amateur, 8^e tour de Coupe de France

Le SOR Romorantin de Cédric Lubasa, titulaire, s'est imposé 1-0 sur le terrain de Dunkerque, pensionnaire de National. Averti à la 61^e et remplacé à la 71^e, cinq minutes après le but de son équipe.

Un mois après son unique apparition de la saison, Damien Mayenga est entré à la 81^e lors de la défaite de Luçon face à Niort (4-4 puis 4-3 aux tirs au but). Auteur d'une frappe trop croisée à la 108^e. Toujours privé d'Arnold Bouka Moutou, Angers peine mais se qualifie aux dépens de Villenave (4-4, puis 4-3). Souffrant du genou depuis le 7^e tour,

le latéral gauche a repris l'entraînement ce lundi. L'USJA Carquefou bat Vitry (4-1) sans Rahivi Kifoueti, absent depuis plus de deux mois.

Sans Jordan Massengo, suspendu, Vannes obtient son billet sur le terrain de Saint-Malo (0-2). Sans Tobias Badila, non retenu, Nancy est éliminé par Auxerre (1-3).

Jordan Ikoko et Créteil s'imposent 1-0 face à Metz.

CFA, groupe A, match en retard de la 10^e journée

Sans Christoffer Mafoumbi, resté sur le banc,



Jush Mahindou et Hirson-Buire empochent leur troisième victoire de la saison et son désormais 6^e avec vingt points (DR)

la réserve du RC Lens s'incline face à Dieppe (0-1).

Division d'honneur, groupe Picardie, 13^e journée

Défaite pour Ailly-sur-Somme à Camon (1-2). Si Chirel Ngakosso est resté muet, c'est finalement Garcia Ikouma qui a réduit le score.

Promotion d'honneur, groupe A, 9^e journée

Buire-Hirson et Jush Mahindou renouent avec la victoire face à Château-Thierry (1-0). Mahindou, titulaire, a été averti à la 52^e.

Camille Delourme

BALLON D'OR 2013

Ribéry, Messi et Ronaldo pour le sprint final

Il faudra attendre le 13 janvier pour savoir à qui la Fédération internationale de football association (Fifa) remettra le trophée à Zurich, en Suisse.

Le verdict des urnes départagera le Français Franck Ribéry, le Portugais Cristiano Ronaldo et l'Argentin Lionel Messi qui sont en lice pour le Ballon d'or 2013. Le vote, dont la clôture était initialement prévue le 15 novembre, a finalement été repoussé au 29 novembre. Les deux rivaux habituels, Lionel Messi, quadruple tenant du titre, et Cristiano Ronaldo, qui l'a remporté en 2008, auront pour rival Franck Ribéry qui atteint pour la première fois ce stade dans la course à la prestigieuse distinction.

Le Français Franck Ribéry a réalisé une saison jugée plus performante que ses concurrents. Il a remporté presque tous les titres la saison écoulée avec le Bayern Munich, de la Ligue des champions à la Coupe d'Allemagne en passant par la Supercoupe d'Europe. Pour rappel, lors de la Ligue des champions, le Bayern Munich de Ribéry a infligé deux lourdes défaites au FC Barcelone de Messi 4-0 en demi-finale aller et 3-0 au retour.

Les balles décisives des buts bavarois sont passées par le Français, considéré comme le maître

à jouer du club allemand.

Le Portugais Cristiano Ronaldo a réalisé une saison moyenne. Il a notamment inscrit dix-sept buts en quatorze matches en Liga. On retiendra également que le joueur du Real Madrid a été l'auteur d'un triplé décisif contre la Suède de Zlatan Ibrahimovic, en barrage retour qui a qualifié le Portugal à la Coupe du monde 2014 qui se disputera au Brésil. Au match aller, il avait inscrit l'unique but de la rencontre. Pour la saison en cours, le Portugais a réalisé un record de huit buts en phase de poules de la Ligue des champions.

L'Argentin Lionel Messi, par contre, a connu une saison moins fructueuse que ses concurrents. L'Argentin a en effet souffert de blessures à répétition qui ont pénalisé ses performances. Ainsi, il s'est contenté la saison dernière du titre de champion d'Espagne et de celui de meilleur buteur avec 46 réalisations.

Le 13 janvier à Zurich, le public sportif mondial saura qui de Ribéry, Ronaldo ou Messi remportera le ballon 2013. À en croire certains, Franck Ribéry semble prendre le large sur ses concurrents, mais les urnes auront le dernier mot.

Rominique Nerplat Makaya